

V. Schwelz

1800

CONFERENCE SUISSE  
DES DIRECTEURS CANTONAUX  
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Rapport annuel 1981/1982

Genève, octobre 1982

SCHWEIZERISCHE LANDESBIBLIOTHEK  
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE SUISSE



## INTRODUCTION DU SECRETAIRE GENERAL

Nous nous en tiendrons cette année à un très bref rapport de gestion. En effet, le secrétariat a soumis à l'assemblée plénière, lors de la séance "budget" du 3 juin, non seulement les rapports annuels des institutions et de la délégation "Atlas", mais également un programme de travail et de financement à moyen terme qui, dans sa partie rétrospective rend également compte des activités déployées durant la période 1981-1982.

Cette année a encore été marquée par des points positifs et des déceptions. Citons parmi les faits positifs : l'acceptation par les chefs de départements de recommandations relatives à l'égalité des chances pour filles et garçons et la signature d'un accord entre la CDIP et les recteurs des universités concernant l'accès aux hautes écoles des détenteurs d'un brevet de maître primaire. Au passif du bilan : le refus des citoyens des cantons de Zurich et de Berne de déplacer le début de l'année scolaire en automne, empêchant ainsi, une nouvelle fois, la réalisation de la coordination scolaire sur ce point précis.

Ce coup de frein ne doit cependant pas nous faire oublier les progrès réels obtenus dans le domaine de la coordination "interne", soit des programmes d'études. Ils sont en effet réjouissants dans l'enseignement des mathématiques. De plus grands efforts doivent toutefois encore être fournis en ce qui concerne la langue II. Le projet SIPRI est arrivé à mi-parcours; les projets partiels n'en sont pas tous au même stade d'avancement. L'assemblée annuelle ordinaire 1982 est appelée à prendre connaissance d'un bilan intermédiaire. Dans le secteur de la politique de l'enseignement secondaire, nous nous trouvons également en face d'une décision de principe, la discussion au sujet de la réforme de ce degré ayant abouti à une impasse.

Problèmes et travaux ne manquent donc pas. Si nous progressons aujourd'hui d'une manière plus lente dans la réalisation de ces tâches - parce qu'un certain élan s'est amenuisé et que les moyens financiers manquent - ceci ne signifie pas pour autant stagnation ou même retour en arrière. La Conférence poursuivra avec détermination le but qu'elle s'est fixé, à savoir promouvoir l'école et harmoniser les législations cantonales, dans l'intérêt des jeunes et de notre pays. C'est là que les entreprises de la CDIP puisent leur raison d'être.

Eugen Egger

Genève, octobre 1982

## I LES ASSEMBLEES PLENIERES

A la suite de l'assemblée annuelle ordinaire tenue à Lucerne les 29 et 30 octobre 1981, les chefs de départements se sont réunis deux fois en séance de travail, les 17 mars et 3 juin, à Berne. Lors de la première réunion, ils se sont notamment informés de différents problèmes d'actualité. En juin, la planification des activités futures de la CDIP était au centre des débats (cf. procès-verbaux). L'assemblée annuelle ordinaire 1982 aura lieu à St. Gall.

## II COMITE

Le comité a siégé à quatre reprises, les 15 janvier, 19 février, 15 avril et 19 août. Il s'est notamment occupé du plan de travail à moyen terme, des résultats de la consultation sur le rapport "Réduction des types et des disciplines de maturité", et des problèmes de l'introduction de l'automatisation dans la documentation pédagogique. Il a décidé de mettre au concours le poste de successeur de l'actuel secrétaire général de la CDIP.

## III COMMISSIONS

### A. COMMISSIONS PERMANENTES

#### 1 Commission des secrétaires généraux (CSG)

La CSG s'est réunie quatre fois pendant l'année écoulée, soit les 8/9 janvier, 2 mars, 5/6 avril et 3 septembre. Elle a préparé les séances de l'assemblée plénière. Elle a préparé le plan de travail à moyen terme et notamment le budget de la Conférence pour 1983 en collaboration avec les responsables des institutions et les présidents des commissions. La coopération intercantonale et plusieurs demandes de subventions ont constitué d'autres points à l'ordre du jour.

#### 2 Commission pédagogique (CP)

- La commission plénière qui définit, examine et discute les tâches des sous-commissions, s'est réunie six fois (les 4.12.81, 29. 1., 26.3., 7/8.6., 27/28.6. et 17.9.82). Pour sa réunion annuelle dite de contact avec les autorités scolaires et les enseignants d'un canton précis, elle s'est rendue au Tessin.

L'activité du Groupe mathématique a porté sur :

- L'organisation du 7e Forum qui s'est tenu aux Diablerets (VD) du 30

novembre au 2 décembre 1982 avec 102 participants sur le thème "Statistique et probabilités durant la scolarité obligatoire".

- L'analyse du résultat de la consultation sur les Points de convergence et les Lignes directrices et la mise au point définitive de leur rédaction. (Séances des 12 février, 12 mars et 2 avril 1982.)
- La préparation du 8e Forum, prévu du 29 novembre au 1er décembre 1982 à Ittigen (TG) sur "La finalité de l'enseignement des mathématiques durant la scolarité obligatoire". Ce thème sera mis en relation avec le mandat complémentaire confié au Groupe par la CDIP, lors de sa séance du 3 juin : étude comparative des plans d'études régionaux. (Séances des 4 juin et 3 septembre.)
- Le Groupe langue II a mis l'accent sur l'étude des problèmes que pose le passage de l'élève de l'école obligatoire à l'école professionnelle et au gymnase. De plus, il vise l'amélioration de la qualification de maîtres par des cours de perfectionnement, le développement de la didactique spéciale, etc. En Suisse alémanique, le cours revêt en français une importance radiophonique particulière.
- Les Groupes de travail 'Formation des maîtres' ont déposé deux rapports. Le premier sous-groupe a publié une recherche sur les didactiques spéciales qui constitue une suite au rapport d'experts sur la 'Formation des maîtres de demain'. Le second a élaboré une étude de base concernant les problèmes que pose la formation des maîtres de l'enseignement secondaire du premier cycle.
- Le Groupe ad hoc 'Certificat d'équivalence pour les études secondaire du premier cycle' tente d'évaluer les besoins réels, en étroit contact avec les offices d'orientation professionnelle. Il formulera ensuite des recommandations à l'intention des chefs de départements.
- Le Groupe ad hoc 'Pédagogie spécialisée' mène actuellement une enquête sur les possibilités de l'intégration des enfants handicapés dans les classes régulières, en préparant un rapport sur la situation actuelle et les tendances nouvelles. Le rapport final est attendu dans une année environ.
- Les premiers résultats du projet SIPRI seront présentés aux chefs de départements lors de l'assemblée annuelle ordinaire 1982. (Nous les retiendrons dans le procès-verbal.)

### 3 Commission de l'enseignement secondaire (CES)

Trois séances plénières ont eu lieu : les 6 novembre 1981, 17 février et 27/28 août 1982. Les membres ont pris connaissance du rapport établi par une commission spéciale sur l'évaluation du projet 'Réduction des types et des disciplines de maturité', et ils ont dressé le plan des activités futures dans ce domaine. Des groupes de travail ont été for-

més : un groupe est chargé de l'information, un autre d'une enquête sur les réformes en cours, un troisième étudie les possibilités de réduction des programmes de maturité.

Le Groupe "Ecoles du degré diplôme (EDD)" a été constitué le 15 janvier 1982 par le Comité de la CDIP. Il a tenu jusqu'ici trois réunions : les 23 février, 27 avril et 31 août 1982.

Afin de traiter certains problèmes dans un délai aussi bref que possible, le Groupe s'est scindé en trois sous-groupes pour examiner des questions d'organisation, d'information et pour élaborer des programmes

- Le sous-groupe "Organisation" s'est réuni les 23 mars et 25 mai 1982.
- Le sous-groupe "Information" a tenu trois séances, les 23 mars, 25 mai et 13 septembre 1982.
- Le sous-groupe "Programmes" s'est réuni les 23 avril, 6 juillet et 17 septembre 1982.

Après avoir informé de façon rapide et complète les cantons qui élaboreraient une législation sur les EDD ou avaient l'intention de le faire les membres du Groupe EDD et de ses sous-groupes ont fait connaître le modèle d'EDD à deux variantes conformément aux recommandations de la CDIP du 30 octobre 1981. En outre, des unités de travail s'occupent de rédiger un avant-projet de programme dans les diverses disciplines prévues dans le "Modèle".

#### 4 Commission suisse pour les moyens audio-visuels d'enseignement et l'éducation aux mass media (COSMA)

Les travaux se sont déroulés normalement au sein de la COSMA et de ses sous-commissions. Il est cependant prévu de réexaminer les structures de la commission. Ceci s'avère d'autant plus nécessaire qu'il s'agit d'intégrer la télévision éducative et la radio scolaire. A la suite de quatre réunions laborieuses, la sous-commission "téléthèques" pourra présenter son rapport. Ce rapport, qui traite des problèmes des media et des droits d'auteur, fera l'objet d'une étude approfondie au sein de la CDIP.

#### 4 Commission pour la politique des bourses d'études

Le Conseiller d'Etat H. Danioth a remplacé à la présidence le Conseiller d'Etat E. Rüesch. Monsieur H. Höhener, chef de l'instruction publique d'Appenzell Rhodes Extérieures, est nouveau membre et vice-président. Au centre des débats de la seule séance qui a eu lieu cette année : le problème des bourses pour les réfugiés et les conséquences d'une éventuelle recantonisation du régime des bourses.

## 6 Délégation Atlas

Cf. rapport intermédiaire sur l'état des travaux de l'Atlas scolaire suisse, par son rédacteur en chef (en allemand) :

### Redaktionsarbeiten für die Zwischenaufgabe 1981

Für die Zwischenaufgabe 1981 mussten insgesamt 209 Karten aus der Ausgabe 1976 des Schweizerischen Mittelschulatlases auf den neuesten Stand nachgeführt werden. Korrekturen wurden vom Chefredaktor persönlich bearbeitet. Für den Entwurf der Siedlungsflächen und des aktuellen Bahnnetzes war ihm L. Bottorff dabei behilflich. Das sehr ungenaue Gewässernetz Kanadas bearbeitete neu J. Karel. In Anbetracht der Tatsache, dass diese Karten in der Zwischenaufgabe zum letztenmal erscheinen sollten, wurden die Korrekturen auf das unbedingt notwendige Minimum beschränkt. Konzeptionelle Änderungen wurden in der Regel keine vorgenommen. In einigen wenigen Fällen bot sich eine günstige Gelegenheit, mit wenig Aufwand die Karten so zu ergänzen, dass die Aussage der Karten erweitert und seit langem gehegten Wünschen der Benutzer entsprochen werden konnte. So wurden einige Karten um den Wald oder einige Kategorien der Landnutzung ergänzt (Landes, Rhonemündung, Orbetello, Aetna, Tunis, Kalifornien, Grand Canyon). In der Nordsee und im Mississippi-Delta wurden die "off-shore"-Erdölfelder eingetragen. In verschiedenen Stadtkarten konnten die Industriegebiete ausgeschieden werden (Paris, Antwerpen, Amsterdam, Hamburg, Berlin, Wien, London, Liverpool-Manchester). Im Osten der Vereinigten Staaten wurden zusätzlich zu den üblichen Stadtsignaturen die flächenmässig viel grösseren Siedlungsgebiete eingetragen. Die Karten Afrikas wurden durch die verschiedenen Natur- und Tierschutzreservate ergänzt.

Sehr viel Aufwand erforderte auch die Ueberprüfung sämtlicher Namen in allen drei Sprachen. Neben den verschiedenen Namensänderungen war eine grössere Zahl von Namen zu berichtigen, insbesondere deren französische und italienische Schreibweise. Diese Änderungen wirkten sich auch auf den Namenindex aus. Das in der Ausgabe 1976 angewandte technische Verfahren wurde aus ökonomischen Gründen trotz verschiedener Mängel beibehalten. Unbedeutende Lokalnamen wurden im Verzeichnis gestrichen. Auf die Umstellung der Schreibweise der chinesischen Namen auf die neue amtliche Form wurde für die Zwischenaufgabe des grossen Aufwandes wegen verzichtet; sie soll in der Neuauflage realisiert werden.

Die Zwischenaufgabe 1981 enthält 56 neue Karten. Wie dies seinerzeit der Atlasdelegation in der Planung unterbreitet worden war, konnten vor allem die ersten 13 Seiten des Teiles Schweiz des Atlases bereits vollständig abgelöst werden. Hinzu kommen neue Darstellungsformen für die tektonische Karte, die Sprachen- und Konfessionskarten und die Klimakarten der Schweiz, sowie ein Satellitenbild Tessin mit Vergleichskarte. Fast sämtliche Klimakarten der europäischen Länder wurden ebenfalls durch auf neuesten Grundlagen basierende neue Kartenentwürfe ersetzt. Die Volksdichtekarten für die Benelux-Länder war so sehr veraltet, dass sie neu entworfen werden musste. Mit zusätzlichen thematischen Eintragungen wurde die Karte des Po-Deltas versehen, die ohnehin wegen krassen Fehlern auf neuen Grundlagen aufgebaut werden musste. Die bisherigen Serien von kleinen Kärtchen

zur Wirtschaft Nord-, Mittel- und Südamerikas wurden durch neue komplexe Wirtschaftskarten mit wesentlich grösserem Massstab und Detailierungsgrad abgelöst. Der Massstab der topographischen Uebersichtskarte Südamerikas wurde auf 1:25 Mio erweitert. Hier konnte eines der für die Neuauflage vorgesehenen Kartenpaare realisiert werden. Schliesslich wurde auf der letzten, bislang leeren Seite, eine neue Zeitzonekarte in einer Kartenprojektion mit interessanten Eigenschaften beigegeben. Bei der Bearbeitung aller dieser neuen Karten wurde der Chefredaktor massgeblich von den drei halbezeitig angestellten Mitredaktoren, Dr. G. Jung, J. Karel und Dr. H. Strohbach unterstützt. 3 Karten wurden von auswärtigen Sachbearbeitern entworfen. In 7 Fällen wurden wir ausserdem durch Fachleute unterstützt, die uns Unterlagen zur Verfügung stellten, Entwürfe überprüften oder beratend beistanden. Schliesslich sei noch mit Dankbarkeit erwähnt, dass uns auch verschiedene Amtsstellen tatkräftig unterstützten. Das Bundesamt für Landestopographie verzichtete auf die Erhebung von Reproduktionsgebühren für den Schulatlas.

Technisch wurde die Herstellung der neuen Karten unterstützt durch die computer-gestützte Zeichenanlage des Instituts für Kartographie der ETH Zürich. Für die neuen Länder- und Kontinentkarten wurden sämtliche Netze, sämtliche Struktur-raster für die Vegetation, sowie alle Wirtschaftssignaturen mittels des Inter-aktiven Graphik-Systems und der automatischen Zeichenmaschine erstellt, was wesentliche Einsparungen bei der Kartographenarbeit erlaubte. Auch die Entwurfsarbeiten der Basiskarten konnten in mancher Hinsicht auf diesem Wege unterstützt werden. Diese technisch sehr anspruchsvollen neuen Kartentypen, topographische Uebersicht mit Vegetationssignaturen und Wirtschaftskarten, erforderten auf seiten des Entwurfs, wie auch bei den Ausführenden in der Kartographie, äusserste Konzentration und Anstrengung. Vom in diesem ersten Anlauf erreichten graphischen Resultat sind wir sehr befriedigt. Die Anfangsschwierigkeiten wirkten sich vor allem in einem gegenüber den Erwartungen höheren Zeitbedarf für die Realisierung dieser Karten aus. Von der Ablieferung der Entwürfe bis zum Probedruck verflo-sen rund 8 Monate. Das hatte zur Folge, dass die zeitliche Planung immer wieder erstreckt werden musste. Schliesslich konnte der Frühjahrstermin 1982 für den Abschluss der Druckarbeiten nur mit dem Einsatz sämtlicher verfügbarer Kräfte einiger-massen eingehalten werden. Für die Ausführung der Korrekturen anhand des Probedruckes standen nur wenige Tage zur Verfügung. Auf grössere Aenderungen der graphischen Konzeption aufgrund der allerersten Druckproben musste verzichtet werden, zweifellos eine wesentliche Erschwernis bei der Erprobung eines ganz neuen Kartentyps.

Der Zeitplan geriet auch aus anderen Gründen ins Wanken. So war der Zeitbedarf für die Korrekturen der nachzuführenden Karten fast durchwegs zu optimistisch eingeschätzt worden. Erst in der Detailbearbeitung wurde das Ausmass der nötigen Aenderungen deutlich. Als neuer Chefredaktor fühlte ich mich verpflichtet, grobe Fehler auszumerzen und Nachlässigkeiten zu vermeiden. Für den Ruf eines Atlases steht nach einem solchen Uebergang zweifellos mehr auf dem Spiel als üblich. Auch die Benutzer der 100 000 Exemplare der Zwischenaufgabe sollten über einen weitgehend aktualisierten und berichtigten Atlas verfügen. Der Mehrumfang an Korrekturen hatte natürlich auch Auswirkungen auf die kartographischen Folgearbeiten. Im nachhinein bedauern wir insbesondere, dass mit den Arbeiten nicht ein Jahr früher begonnen werden konnte. Was für ein Einsatz von der Redaktion gefordert war, wird offensichtlich, wenn man sich vergegenwärtigt, dass inner-halb von ziemlich genau 2 Jahren 265 Karten entweder zu korrigieren oder völlig neu zu bearbeiten waren. Das heisst, dass alle 2 oder 3 Tage ein Korrekturbogen oder Entwurf abzuliefern und dazwischen noch die druckfertigen Originale zu überprüfen waren.

Für die Bearbeitung der Neuauflage wird die Redaktion, wie bereits in der Planung vorgesehen, wenigstens zeitweise noch um 3-4 Stellen zu erweitern sein. Im Rahmen der Arbeiten an der Zwischenaufgabe wäre keine Zeit zur Verfügung gestanden, um noch zusätzliche Mitarbeiter als Kartenredaktoren anzulernen. Die Erfahrungen haben bestätigt, dass es einer gewissen Zeit bedarf, um Schulgeographen soweit in die Feinheiten der Kartographie und -technik einzuführen, dass sie direkt brauchbare Entwürfe erstellen können.

Die Beratende Kommission für den SCHWEIZER WELTATLAS führte in der Berichtsperiode 4 Sitzungen durch. Als Mitredaktor schieden Dr. H. Strohbach und wegen Arbeitsüberlastung Dr. P. Ammann aus der Kommission aus. Nach verschiedenen Abklärungen können jetzt Anträge auf Wiederbesetzung dieser beiden Plätze gestellt werden. P. Artho, Sekundarlehrer aus Gossau (SG) und Frä. A. Bagutti, Handelslehrerin aus Rovio (TI) stellen sich für diese Aufgabe zur Verfügung.

Die Kommission wurde durch den Chefredaktor laufend über den aktuellen Stand der Arbeiten an der Zwischenaufgabe orientiert. Es wurden auch alle neuen Kartenentwürfe besprochen. Ausführlich diskutierte die Kommission auch den möglichen Inhalt eines von allen Mitgliedern gewünschten Kommentarbandes zum Atlas für den Lehrer. Im weiteren wurde das Vorgehen zur Evaluation einzelner Atlaskarten besprochen. Wegen der knappen Zeit, die uns für die Durchsicht der Probedrucke zur Verfügung stand, konnte sich die Kommission vor der Drucklegung nicht mehr zu den neuen Kartenpaaren äussern. Eine eingehende Evaluation auf verschiedenen Stufen wurde in Aussicht genommen und in die Wege geleitet. Auch die Stufengerechtigkeit für verschiedene auf der Sekundarschulstufe notwendige Karten des Atlas soll überprüft werden. Bereits ab Januar 1982 befasste sich die Beratende Kommission zur Hauptsache mit Kartenentwurf, Konzepten und Dispositionen für die Neuauflage, damit in der Redaktion weiter gearbeitet werden konnte. Die Kommission wird auch die einzelnen zur Zwischenaufgabe geäusserten, generellen Kritiken und vorgebrachten Wünsche für die Neuauflage behandeln.

Die Zusammenarbeit zwischen Beratender Kommission und Redaktion gestaltete sich aus unserer Sicht recht positiv. Das Urteil der verschiedenen in der Kommission vereinigten Fachleute und schulerfahrenen Lehrer über allgemeine Konzepte und einzelne Kartenentwürfe ist für die Redaktion sehr wertvoll. Natürlich gehen die Meinungen oft diametral auseinander. Oft jedoch vermag die Kommission bei Vorliegen verschiedener Varianten mit ihren Argumenten die Wahl entscheidend mitzubestimmen. Für die weitere Arbeit ist vorgesehen, die Beurteilung der einzelnen Kartenentwürfe in kleinen Interessengruppen vorzubereiten.

#### Erste Beurteilung der Zwischenaufgabe aus der Sicht der Redaktion

Der Redaktion kommen verständlicherweise in erster Linie Fehlermeldungen und Kritik zu Ohren; diese überwiegen, wie zu erwarten, lobende Kommentare. Die uns bisher zur Kenntnis gebrachte Kritik hält sich nach meiner Auffassung im üblichen Rahmen; sie ist meistens überraschend positiv. Die neuen Karten finden lebhaftes Interesse. Auch die attraktive äussere Gestaltung des Atlases wird gelobt. Einzelne Verbesserungsvorschläge lassen sich mit der nächsten Auflage problemlos realisieren. Zu den wichtigsten grundsätzlichen Fragen, wie Prinzip der Kartenpaare, neue Wirtschaftskarten und Eignung des Atlases für die Sekundarschulstufe, liegen noch keine gewichtigen Stellungnahmen vor. Am schwerwiegendsten sind wohl Einwendungen, die bedauern, dass bisherige Karten weggefallen sind. Zum einen Teil werden diese Einwände automatisch dahinfallen, wenn in der Neuauflage der gesamte vorgesehene Inhalt vorliegen wird. Zum andern Teil lässt sich nur sagen, dass ein Atlas nur erneuert werden kann, wenn auch manches Altgewohnte weggelassen wird.



Die Redaktion selbst sieht selbstverständlich auch noch verschiedene Verbesserungsmöglichkeiten bei den neuen Karten und hat die Absicht, sie nach Möglichkeit wahrzunehmen. Grundsätzlich bin ich überzeugt, dass der beschrittene Weg weiter verfolgt werden kann. Graphisch müssen sämtliche Karten soweit als möglich entlastet werden, um lesbar zu bleiben und gut verstanden zu werden. Bei den topographischen Uebersichten muss eine inhaltlich einfachere Lösung gewählt werden als sie nun in der Karte Südamerika vorliegt. Sehr sorgfältig ist die vorgesehene Einführung einer neuen Schrift anzugehen. Dafür dürften verschiedene Proben unumgänglich sein. Technisch kann der ganze Arbeitsablauf, zusammen mit der Kartographie, noch etwas gestrafft werden. In der Reproduktion muss auf eine genauere Einhaltung der Toleranzen hingewirkt werden, damit die Farbtöne von Farbflächen keinen zu grossen Schwankungen unterliegen. Die Seiten 1 bis 12 zeigen, dass das Ziel der Reduktion der Zahl der Druckfarben von 10 oder 12 auf 6 ohne allzu drastische graphische Einbußen erreicht wurde. Die Elimination der hellgrauen Druckfarbe für die Relieftöne verursachte allerdings heikle Probleme in der Farbabstimmung. Es wäre zu prüfen, ob nicht anstelle der grünen Druckfarbe wieder das Hellgrau in die Druckskala aufgenommen werden könnte. Auch das Fehlen einer eigenen braunen Druckfarbe für die Höhenkurven erwies sich als eine erhebliche Schwierigkeit, die nur mit sorgfältigstem Passer umgangen werden konnte. Technisch ganz unbefriedigend und für die Redaktion überaus aufwendig war die aus Kostengründen von der Auflage 1976 übernommene, computer-unterstützte Herstellung des Namenverzeichnisses.

#### Redaktionsarbeiten für die Neuauflage

Im Auslaufen der Arbeiten für die Zwischenaufgabe wurden in der Redaktion mit fliessendem Uebergang Entwürfe für die Neuauflage an die Hand genommen. Personell blieb die Zusammensetzung der Redaktion unverändert. Die 3 Mitredaktoren sind zusammen weiterhin 7 Tage pro Woche im Einsatz. Auf Mitte Oktober 1982 soll ein weiterer Mitarbeiter eingestellt werden. Mit weiteren Interessenten bin ich in Verhandlung.

Für sämtliche Karten der Zwischenaufgabe wurden die Entwürfe und Reinzeichnungen so disponiert, dass sie weitgehend für die Neuauflage übernommen werden können. Wir haben uns deshalb vor allem mit den weiteren neuen Karten befasst. Da wir die Reaktion der Benutzer auf die neuen topographischen Uebersichten und Wirtschaftskarten noch abwarten möchten, wurden mit Schwerpunkt die übrigen thematischen Karten in Angriff genommen. Die nachfolgende Uebersicht vermittelt ein Bild über den Stand der Arbeiten:

von 67 Karten wurden erste Skizzen oder Dispositionen ausgearbeitet  
für 40 Karten konnte die Beschaffung von Grundlagen eingeleitet werden  
von 20 Karten sind die Entwürfe bereits in Arbeit

10 Kartenentwürfe wurden von der Beratenden Kommission begutachtet.

Für 30 Kartenseiten mit Uebersichts- und Wirtschaftskarten europäischer Länder wurden die Kartenprojektionen und die einzelnen Blattschnitte festgelegt

Für 10 Kartenseiten des Bereiches Afrika wurde ein Layout ausgearbeitet.

Diesen Arbeiten gingen zum Teil eingehende Studien und Abklärungen voraus, insbesondere was die Wahl einer gemeinsamen Kartenprojektion für alle europäischen Länderkarten anbetrifft. Einem Wunsch der Beratenden Kommission entsprechend wurden durch die Redaktion für einzelne Themengruppen Uebersichten und Konzeptentwürfe zusammengestellt, so z.B. über verschiedene Vulkantypen, Städtetypen, Spezialkarten Bergbau, Erdöl, Agrarwirtschaft und Industrie. Dr. Marr legte ein Konzept für die Behandlung der Entwicklungsländer vor.

### Schlussbemerkungen

Die Redaktionsarbeiten an den neuen Karten für die Neuauflage sollen ab Herbst 1982 intensiviert werden. Dies wird einerseits ermöglicht durch die Einstellung weiterer Mitarbeiter. Wir hoffen auch, dass bald erste Ergebnisse der Evaluation von Karten der Zwischenaufgabe vorliegen, sodass ihnen bei den neuen Entwürfen noch Rechnung getragen werden kann. Schliesslich wäre zu hoffen, dass gegen Jahresende der definitive Entscheid über die Vergebung der kartographischen Arbeiten vorliegt, sodass auch Klarheit besteht über das technische Vorgehen und die Art der Zusammenarbeit bei der Erstellung der Kartenentwürfe.

Beim Aufbau der Kalkulationsgrundlagen für die Einholung von Offerten für die kartographischen Arbeiten und den Druck, die gegenwärtig zusammengestellt werden, kann in verschiedener Hinsicht den bisherigen Erfahrungen Rechnung getragen werden. Dies gilt auch für einen ersten groben Zeitplan, der diesen Unterlagen beigegeben werden soll. Die Reihenfolge der Arbeiten wird wiederum so zu disponieren sein, dass offensichtliche Lücken im Inhalt der Zwischenaufgabe geschlossen und veraltete Kartenserien gegen neue ausgetauscht werden können. Die Redaktion hofft zuversichtlich, dass Programm und Umfang des Grobkonzeptes, das von der EDK im Jahre 1979 genehmigt wurde, realisiert werden kann. Die gesamte Planung, wie auch die laufenden Arbeiten basieren ausschliesslich auf dieser Maquette. Auch für die Beratende Kommission ist dieses Konzept verbindliche und klare Zielsetzung. Jeder Abstrich am vorgesehenen Programm hätte weitreichende Konsequenzen und würde zweifellos zu einem zeitraubenden Ringen um einen neuen Inhaltsplan führen, der die eigentlichen Redaktionsarbeiten unliebsam verzögern würde. Das Konzept eines gemeinsamen Volks- und Mittelschulatlases kann nur dann Aussicht auf Erfolg haben, wenn der Umfang des bisherigen Atlases etwas erweitert wird, sodass den Wünschen von beiden Seiten Rechnung getragen werden kann. Die Redaktion wird sich bemühen, das für die Neuauflage gesteckte Ziel mit vollem Einsatz weiterzuverfolgen und mit sparsamer Verwendung von Mitteln zu erreichen.

Der Chefredaktor:



Prof. E. Spiess

### B. COMMISSIONS NON PERMANENTES

#### 1 Commission ad hoc pour les questions de la formation des professeurs de musique

Le rapport final a été soumis à la consultation des cantons. Le secrétariat n'a reçu que peu de réponses à ce jour.

#### 2 Conférence des responsables cantonaux pour le traitement des élèves présentant des troubles du langage

La Conférence vient de prendre position à l'égard d'un projet de circulaire de l'Office fédéral des assurances sociales. Il est prévu de

la porter à la connaissance de tous les services et milieux concernés (automne 1982).

#### IV INSTITUTIONS

Comme nous l'avons dit dans l'introduction, la CDIP a examiné et approuvé les rapports, les budgets et les comptes de ses institutions lors de la précédente réunion. Les DIP disposent de tous les documents respectifs.

#### V COLLABORATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS

Cf. rapport annuel CDIP 1980-1981 pour ce chapitre, la méthode de travail étant en principe inchangée.

#### VI CONFERENCES REGIONALES

##### A SUISSE ROMANDE ET TESSIN

(BE, FR, TI, VD, VS, NE, GE, JU)

##### Coordination scolaire en Suisse romande

La coordination scolaire a franchi en 1982 un cap important : en effet, 10 ans après l'adoption des programmes CIRCE I, il a semblé nécessaire à la Conférence des chefs des départements de faire le point. Au-delà des programmes et des moyens d'enseignement, c'était l'idée même de la coordination qu'il fallait reprendre à nouveau.

A plusieurs reprises déjà, les chefs des départements ont eu l'occasion d'affirmer ou de réaffirmer leur volonté de poursuivre l'oeuvre entreprise tout en y apportant les corrections ou nuances nées de l'expérience et de l'évolution des conditions politiques, économiques et pédagogiques.

C'est pourquoi, dès le début de l'année 1981, la CDIP/SRTI a donné mandat à un groupe de travail de préparer une nouvelle définition de la coordination qui tienne compte de la situation actuelle, sans pour autant remettre en cause les travaux et les objectifs de CIRCE, de CIRCE III en particulier.

A cette définition, devra s'ajouter une analyse des compétences ou devoirs des différents organes qui travaillent dans le cadre de la coordination afin de mieux éclairer leurs relations, relations qui existent ou doivent exister entre eux et avec d'autres à l'extérieur, tant sur le plan romand que suisse.

### Coordination scolaire et relations avec les autres régions de Suisse

Et si nous évoquons ici le plan suisse, c'est pour montrer aussi que la CDIP/SRTI s'efforce régulièrement de maintenir ou d'améliorer les contacts avec les autres régions de Suisse, entre autres avec le secrétaire de la CDIP/CH, M. Eugène Egger.

La CDIP/SRTI a examiné les questions relatives à la formation des conseillers en orientation professionnelle; si cette formation est conçue de manière différente et vue même par d'aucuns sous des angles divers, il n'en reste pas moins que les objectifs sont identiques : obtenir en fin de compte la meilleure préparation possible adaptée aux besoins d'aujourd'hui. Et c'est sur ce point que les négociations conduites avec l'OFIAMI ont permis de mieux préciser à la fois les objectifs et les procédures et que, grâce aussi aux travaux existant à ce propos sur le plan suisse, il a été possible d'envisager, pour l'instant, avec diverses variantes cantonales, une voie unique de formation.

Toujours dans le domaine des relations avec la Suisse, la CDIP/SRTI s'est intéressée à l'avenir du CESDOC compte tenu de la séparation décidée d'avec le secrétariat de la CDIP/CH. Un groupe de travail romand, auquel le secrétaire de la Conférence suisse, M. E. Egger a bien voulu apporter ses lumières et ses informations, a, dans un bref rapport, rejoint à son tour les conclusions qui étaient apparues sur le plan suisse. Dès lors, la collaboration s'est avérée une fois encore fructueuse.

Liés à cette restructuration du CESDOC, les problèmes de l'informatique ou de l'informatisation ont suscité un débat nourri. Il n'est pas question, c'est le point de vue de la Suisse romande, d'ignorer ou d'écarter la possibilité de recours à l'informatique, mais il faut, une fois encore, préciser ce que l'on veut, le but à atteindre et surtout coordonner les recherches et les activités futures si l'on veut éviter des dispersions de forces et de ressources.

### Langue II - Allemand

L'enseignement de la deuxième langue reste l'un des thèmes pédagogiques qui retient également l'attention de la Conférence et des départements de la Suisse romande.

Voulant à juste titre la cohérence entre le début de l'enseignement (4e année en principe) et la fin de la scolarité obligatoire, la Conférence a suivi de très près les travaux des commissions qui ont d'une part préparé la méthode romande d'allemand (degrés 4, 5 et 6) et qui, d'autre part, élaborent actuellement l'adaptation partielle de la méthode Vorwärts pour les degrés 7, 8 et 9.

L'enseignement de la deuxième langue, que cela soit en Suisse romande ou dans les autres régions de Suisse, est un des éléments importants des réflexions et des activités : il s'agit à la fois de trouver des formules attrayantes et, dans le même temps, d'assurer les liaisons

avec les autres langues, avec les autres démarches grammaticales en tenant compte des structures et des différentes options à l'intérieur du système scolaire. La tâche est ardue, compliquée, mais les premiers résultats des expérimentations en cours sont tout de même encourageants.

#### Radio-TV éducative

Après 5 ans d'activités, de production et de diffusion, la Radio-TV éducative sera évaluée dans le courant de 1982-83 : il s'agit non pas de discuter de la qualité bonne ou mauvaise des émissions, mais bien d'évaluer, autant que faire se peut, l'ensemble du système mis en place en 1976, d'en mesurer les réussites et les difficultés, d'en dessiner les limites afin de décider de la continuité sur la base d'un rapport plus scientifique que les approches plus ou moins subjectives faites jusqu'à ce jour. Les différents partenaires participant à l'opération seront consultés : le premier président de la Commission romande de Radio-TV éducative, M. Simon Kohler, a participé à la mise en place de toutes les structures, mais il a préféré laisser sa place à fin octobre 1981 à M. Jean CAVADINI, Conseiller d'Etat de Neuchâtel. La CDIP/SRTI, tout comme la direction de la Radio-Télévision Suisse romande ont rendu l'hommage qu'il méritait à M. Simon Kohler.

On ne peut évoquer la Radio-TV éducative sans faire allusion au délicat problème des droits d'auteurs et à celui des téléthèques. Afin d'éviter tout conflit avec la SSR, les régions de Suisse se sont réunies dans un groupe de travail désigné par la CDIP/CH. L'expérience suisse romande dans ce genre de négociation sera certainement utile et les résultats des travaux de ce groupe de réflexion seront de nature, croyons-nous, à permettre la préparation d'une stratégie commune.

#### Autres questions à l'ordre du jour

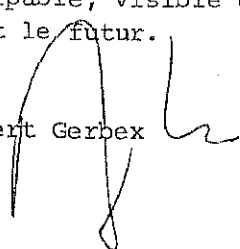
Il n'est pas inutile de rappeler ici que la CDIP/SRTI se préoccupe très activement de l'introduction coordonnée en Suisse romande de l'enseignement du français. Au-delà des éléments purement pédagogiques, des interrogations politiques à caractère parfois partisan sont apparues çà et là dans les cantons. Les chefs des départements, à plusieurs reprises, se sont consultés, ont échangé leurs informations et s'efforcent de trouver des solutions qui tiennent compte de la nécessité de poursuivre cet enseignement tout en admettant certaines libertés cantonales dues à des circonstances locales que l'on ne peut écarter.

Les problèmes budgétaires également ont donné lieu à des décisions parfois difficiles; ainsi, l'Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques (IRDIP) à Neuchâtel a-t-il dû procéder à des restructurations qui, tout en préservant l'essentiel de ses activités lui ont permis de faire face aux compressions budgétaires inévitables que la conjoncture présente le contraint d'accepter? L'acceptation des réalités ne signifie pas nécessairement renoncement.

Nous n'avons cité ici que quelques-uns des objets qui figurent à l'ordre du jour des séances de la CDIP/SRTI, des conférences des secrétaires généraux et chefs de service et commissions de la Suisse romande.

Il y en a d'autres, bien entendu, qui mériteraient de retenir l'attention. Mais nous pouvons dire qu'à travers les différences de tons ou de formes et même les contradictions apparentes, les vérités apparaissent finalement. C'est cela qui importe et c'est à cela, à ce qui est palpable, visible et réussi qu'il faut s'arrêter : car c'est de cela que naît le futur.

Robert Gerbex



Lausanne, 6.9.82

RG/rb

## B SUISSE ORIENTALE (EDK-OST)

(ZH, GL, SH, AR, AI, SG, GR, TG et PRINCIPAUTÉ DU LIECHTENSTEIN)

### a. Généralités

La Conférence des DIP des cantons de Suisse orientale et de la Principauté du Liechtenstein (EDK-Ost) s'est réunie deux fois dans le courant de l'année. La Commission des secrétaires généraux (DSK-Ost) a tenu, elle, trois réunions pour préparer les sujets qui figurent au programme de l'EDK-Ost et traiter un certain nombre d'affaires. Le domaine d'activité de la Conférence régionale de Suisse orientale se subdivise en deux groupes principaux :

1. les affaires qui concernent la région, et 2. l'examen préalable des points inscrits à l'ordre du jour de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique, et celui des affaires traitées lors des séances de travail des DIP des cantons alémaniques, des cantons bilingues et du Tessin (CDIP Suisse alémanique). En plus des affaires de la région, l'EDK-Ost s'est occupée cette année essentiellement de la mise au point de l'accord entre la SSR alémanique et les Conférences régionales des DIP alémaniques, du programme de travail et de financement à moyen terme de la CDIP, des projets relatifs au déplacement du début de l'année scolaire dans les cantons de Berne et de Zurich, et de questions à caractère suprarégional concernant l'introduction précoce du français à l'école primaire et, partant, les cours de langues en pays étranger et le cours de français radio-diffusé qui doit débiter au printemps 1983.

### b. Organisation de la Conférence de Suisse orientale

On a reconsidéré et modifié par endroits le mode d'organisation de la Conférence de Suisse orientale afin de mieux l'adapter aux nouveaux besoins. A côté de la Conférence elle-même et de la Commission des secrétaires généraux, on trouve un certain nombre de commissions - permanentes ou non - qui élaborent les bases de travail nécessaires aux différentes affaires traitées. Les commissions permanentes sont : la com-

mission des cours de perfectionnement, la commission Langue II, la commission pour la formation des maîtres d'école normale et la commission mathématique. Outre une commission ad hoc, la commission "accord scolaire", des délégués ou chargés de mission sont nommés en fonction des besoins. Enfin, les groupes de travail oeuvrant sur un projet particulier peuvent être constitués en sous-commissions ou comités. Les autres affaires sont réparties par domaines entre les représentants des cantons. La coordination de toutes les activités incombe au secrétaire régional. Parallèlement à ces modifications touchant l'organisation de la Conférence, on a également apporté des changements au niveau de la gestion financière. C'est le secrétaire régional qui est responsable du budget et des finances de la Conférence, et M. Beda Beerli, secrétaire-adjoint au DIP de Saint-Gall, s'occupe de la tenue de la comptabilité. L'élaboration d'un plan comptable et la réorganisation du budget et des finances s'avèrent nécessaires pour deux raisons principales : par suite des activités accrues de la CDIP allemande (contributions à la télévision éducative et au cours radiodiffusé qui sont à la charge des régions) et de la conduite d'un cours de formation pour maîtresses d'école normale, les dépenses de la Conférence de Suisse orientale ont considérablement augmenté; de plus, étant donné les restrictions budgétaires et financières opérées dans les cantons, il devient de plus en plus difficile d'obtenir les crédits nécessaires.

c. Changements de personnes au sein de l'EDK-Ost

Deux modifications sont à noter au sujet de la composition de la Commission des secrétaires généraux : le 1er juin 1982, le département de l'instruction publique du canton de Zurich confiait à son secrétaire général, M. Rudolf Roemer, le dossier coordination scolaire. M. Gerhard Keller, chef du service de l'enseignement primaire, qui jusque-là représentait le canton de Zurich, en était par là-même déchargé.

Le représentant du canton de Turgovie, M. Hans Müggler, secrétaire du DIP, a atteint l'âge de la retraite et a donc quitté ses fonctions. Le département a nommé à sa place M. Heier Lang, chef du service de l'enseignement secondaire. L'EDK-Ost exprime ici ses sincères remerciements à MM. Keller et Müggler pour toute la compétence dont ils ont su faire preuve dans leur travail au service de la collaboration intercantonale dans le domaine de l'enseignement et pour tous les degrés.

d. Affaires traitées par la Conférence Suisse orientale

- Perfectionnement des enseignants

Voici la nouvelle composition de la commission des cours de perfectionnement :

Max Suter, ZH; Max Ruh, SH; Karl Kohli, TG; Werner Vetsch, SG; Rudolf Steinerm, AR; Ferdinand Bischofberger, AI; Hans Rainer Comiotto, GL; Hans Finschi, GR; Werner Meier, FL; SSTMRS : Jakob Altherr; Organisations régionales d'enseignants (ROSLO) : Urs Schildknecht; secrétariat : Jürg Kielholz.

Les 17 et 18 novembre 1981 s'est tenue une conférence sur le thème "dialecte-bon allemand" à laquelle ont participé 34 enseignants et

enseignantes. Le cours consécutif (cours II) organisé du 2 au 7 août a accueilli 19 participants.

- Langue II à l'école primaire

La commission Langue II se compose des personnes suivantes : Heier Lang, TG; Hans Hedinger, ZH; Werner Thomann, SH; Hans-Ulrich Bosshard, SH; Walter Metzger, AR; Ferdinand Bischofberger, AI; Hans Bähler, GL; Jachen C. Arquint, GR; ROSLO : Konrad Angele; coordinateur Langue II : Aldo Widmer, service de la recherche pédagogique du DIP de Saint-Gall.

Les travaux préliminaires en vue de la réforme de l'enseignement du français et de son introduction précoce à l'école primaire ont été effectués par un centre de coordination qui est relié sur le plan administratif au service de la recherche pédagogique du DIP de Saint-Gall. Au cours de l'année écoulée, ce centre de coordination et la commission Langue II, à laquelle il est subordonné, se sont attachés essentiellement à l'examen de la charge supplémentaire que représente l'introduction de cours de français pour des élèves et des enseignants des degrés 4, 5 et 6, à l'organisation d'une conférence de professeurs d'écoles normales, aux travaux préparatoires en vue de l'établissement d'un nouveau plan de travail et à la préparation de cours pour l'enseignement du français.

L'examen de la charge supplémentaire que représente l'introduction de cours de français pour des élèves et des enseignants des degrés 4, 5 et 6 est suffisamment avancé pour que l'on puisse compter sur un premier rapport intermédiaire dans le courant de l'année prochaine.

La Conférence des professeurs d'écoles normales qui a eu lieu à l'automne 1981 a accueilli une soixantaine de participants - professeurs de français, de méthodologie et de didactique, ainsi que des directeurs d'établissements de formation d'enseignants venus de tous les cantons de Suisse orientale. Cette conférence a axé ses discussions sur "La réforme de l'enseignement du français dans les classes de la scolarité obligatoire : conséquences pour la formation des enseignants". Elle a suscité un très grand intérêt, et ce, pour deux raisons essentielles : comme écoles du 2e cycle, les écoles normales accueillent des élèves issus des classes de la scolarité obligatoire et basent leur formation sur ce qu'ils ont acquis dans ces classes-ci. Enfin, dans la mesure où la réforme est appliquée, les écoles normales devront également préparer les futurs maîtres pour l'enseignement du français. Au cours de la réunion, les participants se sont penchés tour à tour sur les objectifs d'apprentissage dans l'enseignement du français à l'école primaire, sur les qualifications à attendre des enseignants et sur différents modèles de plans d'études d'écoles normales axés sur la double tâche que doit assumer celle qui prépare les instituteurs. De plus, des informations ont été données sur les moyens d'enseignement et sur les résultats des expériences faites à ce jour. Enfin, diverses démonstrations d'enseignement avec des élèves des classes primaires complétaient le vaste programme de cette réunion.

L'EDK-Ost a pris une décision préliminaire en ce qui concerne le plan de travail. Il est recommandé aux cantons de mener leurs travaux préparatoires de telle sorte qu'au cours du semestre d'hiver 1985/86



on pourra à la fois prendre la décision de principe au sujet de l'introduction de la langue II et fixer la date de mise en application de la réforme.

- Formation des maîtresses d'écoles normales

La commission pour la formation des professeurs d'écoles normales se compose comme suit :

Werner Thomann, SH; H.C. Wymann, ZH; Regula Trüb, TG; Ursula Thomet, SG; Emilia Caveng, GR; responsable du projet : Albin Reichlin, SG; représentant CDIP Suisse centrale : Imeldis Brodmann, Ingenbohl. Secrétariat : Elsbeth Keller, SG.

A sa réunion du 5 juin 1981, et conformément à la recommandation de la CDIP/CH, l'EDK-Ost a décidé de nommer une commission pour la planification d'un cours régional de formation pour maîtresses d'écoles normales. Le canton de St-Gall a proposé de mettre à disposition les locaux nécessaires dans son nouveau centre de formation de Gossau. Sur proposition de la commission des secrétaires généraux, ladite commission a pu être nommée lors de la réunion du 4 décembre 1981. Mandat a été donné à ses membres + cinq directeurs et directrices d'écoles normales, sous la conduite de M. Werner Thomann, secrétaire du département, et d'un responsable de projet à l'institut de pédagogie des sciences économiques de l'Université de St-Gall - de préparer, d'ici à la réunion d'été de l'EDK-Ost, les bases nécessaires à une prise de décision au sujet du cours de formation envisagé. Etant donné que la Conférence des DIP de Suisse centrale s'intéresse également à ce projet, la commission a été complétée par une représentante de cette région. Enfin, après que la Conférence des DIP de la Suisse du nord-ouest ait également constitué un groupe de travail pour son propre projet régional et, sur l'initiative du groupe Suisse orientale, on a, à l'occasion d'une réunion de prise de contact des différents responsables, fixé les bases de la coordination dans ce domaine. Le travail de la commission s'est appuyé principalement sur le concept élaboré par la Commission pédagogique en date du 20 février 1981. Le principe qui doit présider à la détermination du contenu du cours est qu'il faut apporter une aide pratique aux maîtresses d'écoles normales. Etant donné que jusqu'ici elles devaient acquérir leurs qualifications professionnelles grâce à des efforts de perfectionnement personnel et individuel, on manque d'expériences et de modèles en la matière. Les professeurs, les chargés de cours et celles qui participeront à ces cours vont donc aborder un terrain totalement nouveau. La formation qui va être donnée doit de ce fait constituer à la fois un cours pilote et un cours de cadres. Cela signifie que les participantes à ce nouveau cours, grâce à la somme de leurs expériences, surtout dans le domaine des didactiques spéciales, auront à apporter quelque chose d'essentiel pour la détermination du contenu du cours.

Quatre séances plénières ont permis à la commission d'avancer ses travaux préparatoires à un point tel que, lors de sa réunion du 11 juin 1982, la Conférence des DIP de Suisse orientale pouvait donner le feu vert aux inscriptions aux cours pour le début de l'année scolaire 1983/84. L'attribution des contrats d'enseignement et du poste de direction sera la prochaine tâche à laquelle va s'atteler la commission.

- Mathématique nouvelle

La commission mathématique compte les personnes suivantes :  
Walter Metzger, AR; Walter Angst, ZH; Ernst Leu, SH; René Schwarz, TG;  
Heinrich Niedermann, SG; Ferdinand Bischofberger, AI; Hans Rainer  
Comiotto, GL; Stefan Disch, GR; ROSLO : Johann Manser, AR; secrétariat  
service de la recherche pédagogique du DIP de St-Gall.

Lors de la réunion annuelle avec les délégués de tous les cantons de Suisse orientale, les membres des groupes d'auteurs des cantons de Zurich, Saint-Gall et Turgovie ont présenté un exposé sur l'état d'avancement des travaux touchant l'élaboration des nouveaux manuels. Les représentants des cantons qui ne produisent pas de manuels ont fait part de leurs intentions à l'égard de ces ouvrages. Les délégués ont fait un rapport sur les résultats de la consultation menée dans leurs cantons respectifs sur les "points de convergence et lignes directrices élaborés par le sous-groupe mathématique de la Commission pédagogique. Le groupe de travail chargé de compléter ces lignes directrices et points de convergence pour le degré 6 a présenté certains de ses premiers résultats provisoires : opérations écrites, calcul avec des grandeurs, fractions ordinaires et fractions décimales. Tout le monde a été d'accord pour penser qu'il fallait poursuivre les travaux et qu'e l'occurrence il fallait avoir présentes à l'esprit deux idées essentielles : les points de convergence et lignes directrices de la Suisse orientale ne doivent pas s'opposer à ceux qui ont été formulés par la CDIP/CH; les points de convergence à formuler sur le plan régional doivent tenir compte de l'évolution des mathématiques et privilégier certains domaines du plan d'études.

- Accord scolaire régional

La commission accord scolaire se compose de la façon suivante :  
Willi Keller, SG; Joseph Köpfli, ZH; Peter Handschin, SH; Ruedi Buzek, TG; Hans Keller, AR; Jakob Fässler, AI; Ernst Grünenfelder, GL; Friedrich Hunziker, GR; Adolf Ritter, FL; secrétariat : DIP du canton de Saint-Gall.

C'est le 4 décembre 1981, et par décision de la Conférence des DIP de Suisse orientale, qu'a été constituée la commission accord scolaire. Elle est entrée en activité le 20 janvier 1982. Trois réunions lui ont permis de rassembler tout le matériel de base (écoles visées, effectifs des élèves, documentation sur les engagements contractuels déjà existants). Une procédure de consultation est actuellement en cours dans les cantons et la principauté du Liechtenstein, consultation sur les écoles qui devraient adhérer à cet accord. Les membres de la commission ont tenu une quatrième réunion, consacrée à l'information sur la formation professionnelle. Ils ont formé une sous-commission qui s'occupe des écoles spéciales. On devrait disposer des premiers résultats de ces travaux avant la fin de l'année 1982.

e. Perspectives d'avenir

La conduite et le contrôle du cours de formation pour les maîtresses d'écoles normales sera à l'avenir l'un des nouveaux points principaux de l'activité de la Conférence de Suisse orientale, et il faudra aussi

de nouveaux efforts pour parvenir à ce que les élèves puissent, sans difficulté, fréquenter une école en dehors des limites de leur propre canton. Voilà deux choses qui nécessitent une collaboration intercantonale réalisable dans le cadre de l'EDK-Ost. Par ailleurs, l'introduction précoce de l'enseignement du français à l'école primaire, la coordination de l'enseignement mathématique et le perfectionnement des enseignements réclament aussi la plus grande attention.

A l'avenir, L'EDK-Ost va également s'efforcer de tenir lieu de "centre des bons offices", de résoudre les problèmes qui dépassent le cadre des frontières régionales et ainsi, tout en veillant à respecter la souveraineté des cantons, de faire un pas en avant sur le chemin de la coordination.

Werner Stauffacher  
Secrétaire régional EDK-Ost

St-Gall, le 6 septembre 1982

3 SUISSE DU NORD-OUEST (NW-EDK)  
(BE, LU, FR, SO, BS, BL, AG)

Depuis le 1er janvier 1982, la Conseiller d'Etat Walter Gut, Lucerne, succédant au Conseiller d'Etat Henri-Louis Favre, Berne, préside la Conférence régionale de la Suisse du Nord-Ouest; C'est M. Robert Galliker qui occupe les fonctions de président de la Commission des secrétaires généraux.

La Conférence a présenté un rapport annuel sur son activité en 1981, rapport que l'on peut se procurer au secrétariat (Regierungsbegäude, 5001 Aarau). Le rapport intermédiaire ci-après se borne donc à résumer le rapport annuel et à le compléter sur certains points.

A côté des affaires courantes prescrites par ses statuts, de nombreux problèmes ont retenu l'attention de la NW-EDK : réforme de l'enseignement du français, tendances de la formation des éducateurs spécialisés, problèmes des classes spéciales, de même qu'inclusion d'une deuxième formation professionnelle dans l'accord intercantonal concernant les taxes scolaires.

D'autres points seront traités prochainement qui feront l'objet de décisions : création d'un bulletin d'information périodique sur les activités de réforme et de coordination dans la région, application d'une conception des cours pour la formation des enseignantes aux écoles normales de maîtresses de travaux féminins, d'économie familiale et de classes enfantines, rapports et thèses sur la semaine de cinq jours à l'école. Enfin la conférence s'occupe actuellement de questions d'organisation, comme par exemple du programme de travail à moyen terme des

commissions spéciales, de la nouvelle conception formant la base d'une révision du manuel d'histoire "Weltgeschichte im Bild" et d'une réglementation des congés à accorder aux personnes qui doivent prendre en charge, sur le plan régional, le perfectionnement des enseignants.

Certaines questions nécessitent des indications complémentaires : depuis quelques années, des cours sont mis sur pied, en Suisse romande et en France, pour les enseignants qui souhaitent parfaire leurs connaissances linguistiques. L'Etat français accorde un appui financier à ces cours. Toutefois, les cantons du Nord-Ouest de la Suisse aimeraient bien que ces possibilités de perfectionnement soient poursuivies et maintenues en Suisse romande également. Ils ont donc demandé à leur commission de français de contacter les instances romandes compétentes dans le but d'organiser des cours en Suisse romande.

Le 3e séminaire des responsables de l'élaboration de plans d'études-cadres pour la formation de base et la formation continue des maîtres qui enseignent le français pendant la scolarité obligatoire a rencontré un plein succès; la Conférence a approuvé les plans d'études-cadres et a recommandé aux cantons d'en tenir compte en créant leurs propres plans d'études. Ces plans-cadres paraîtront dans la collection des bulletins d'information de la CDIP/CH et tous les cantons pourront ainsi en disposer.

La Conférence suisse des écoles d'éducateurs spécialisés (CSEES) a élaboré un projet pour la formation des éducateurs spécialisés; les DIP n'ont toutefois pas été invités à se prononcer à ce sujet. La NW-EDK suivra cette affaire avec attention et insistera bien sur la nécessité de formuler des "Exigences de base pour la formation d'éducateurs spécialisés".

La baisse des effectifs scolaires a amené la Conférence à discuter de l'évolution des classes spéciales et de l'aide aux écoliers qui ont des difficultés d'apprentissage. La Conférence s'est basée pour cela sur un rapport de la Conférence régionale des inspecteurs des classes spéciales; elle a décidé de retenir cette affaire provisoirement et de voir à quels résultats mèneront les clarifications entreprises à ce même sujet sur le plan suisse (groupe de travail ad hoc de la CDIP).

Comme elle l'a déjà mentionné dans son rapport intermédiaire du 9 septembre 1981 à la CDIP, la NW-EDK a renvoyé aux secrétaires généraux pour approfondissement le projet d'accord sur les subventions cantonales aux frais de la formation professionnelle. On éprouve les plus grandes difficultés à instituer, dans ce domaine, une réglementation semblable à l'accord scolaire intercantonal. Lors de sa session d'automne la Conférence décidera si elle doit poursuivre les efforts entrepris et, si oui, dans quelle mesure.

Sur mandat de la Conférence, un groupe de travail a élaboré un concept de cours-pilotes pour la formation des enseignantes aux écoles normales de cours-pilotes pour la formation des enseignantes aux écoles normales de maîtresses de travaux féminins, d'économie familiale et de classes enfantines. La consultation y relative s'est révélée positive. Le cours pourra probablement avoir lieu en 1984, sous réserve des décisions que

pourraient prendre à ce sujet la Conférence et les divers cantons.

Autres activités et manifestations :

- Journée de travail de la Commission de coordination mathématique, les 22 et 23 janvier 1982 à Gwatt : "Equations-inéquations".
- Journée de travail de la Commission de coordination mathématique, les 17 et 18 septembre 1982 à Seengen AG : "Enseignement de la géométrie".
- Séminaire du groupe de travail régional pour le perfectionnement d'enseignants, du 24 au 26 mai 1982 à Sigriswil : "L'écolier : que doit-il apprendre ?"
- Cours de perfectionnement pour les enseignants des écoles normales les 7 et 8 mai 1982 à Spiez : "La scolarisation des enfants de l'étranger".
- Liste des homes reconnus en vertu de l'accord du 19 octobre 1979 et la reprise en charge des pertes d'exploitation d'enfants et d'adolescents.
- Rencontre, du 7 au 9 juin 1981 à Bâle, avec les professeurs de l'Institut d'études françaises de Touraine et d'Aix-en-Provence.

La NW-EDK a également discuté toutes les questions que lui a transmises la CDIP/CH, ainsi que les demandes et informations de chacun des cantons.

Andres Basler  
Secrétaire régional

#### 4 SUISSE CENTRALE (IEDK) (LU, UR, SZ, OW, NW, ZG, VS)

##### 1 Présidence

Jusqu'à décembre 1981 : M. Alfred von Ah, Conseiller d'Etat d'Obwald.  
Dès janvier 1982 : M. Meinrad Amstutz, Conseiller d'Etat du canton Nidwald.

##### 2 Séances

27 août 1981, Seedorf UR; 22 octobre 1981, Sarnen OW; 17 décembre 1981, Horw LU; 12 février 1982, Lucerne; 21 mai 1982, Horw LU.

Le 18 septembre 1981, l'IEDK a tenu une conférence de presse au sujet des "idées-force de l'école primaire".

##### 3 Objets traités

###### 3.1 Institutions de l'IEDK

- 3.11 Centre de consultations en matière de politique scolaire  
(Zentralschweizerischer Beratungsdienst für Schulfragen (ZBS))
- La Conférence a entamé une procédure de consultation pour les plans d'études "Initiation à la vie"/histoire, éducation sexuelle, ainsi qu' instruction civique/droit, plans d'études du nouveau cycle d'orientation.
  - Elle a institué une commission chargée d'élaborer un plan d'études "Profession et économie".
  - Elle a invité les cantons à soumettre le plan d'études de la langue maternelle à l'école primaire à la consultation de leurs enseignants.
  - Elle a approuvé le projet "Lignes directrices pour l'école primaire".
  - La Conférence se préoccupe du sort des écoles spécialisées et de leurs élèves : à plusieurs endroits on aimerait supprimer ces classes. Un guide pour le développement de l'enseignement spécialisé, publié par un groupe de travail du ZBS, a été approuvé par l'IEDK.
  - La CDIP a aussi approuvé le rapport et les comptes 1981, ainsi que le budget 1983.
- 3.12 Office d'orientation universitaire
- La Conférence a accepté le rapport annuel 1981 et le budget 1983.
- 3.13 Formation des maîtres secondaires, classes pratiques
- Le contrat conclu avec l'association des maîtres de l'enseignement secondaire I de Suisse centrale concernant la formation des maîtres des classes pratiques a été reconduit jusqu'au 31 décembre 1983.
- Cette voie de formation sera remplacée, dès l'automne 1983, par la nouvelle organisation mise sur pied par le canton de Lucerne (cf. 3.14).
- Les rapports et les comptes 1980-81 ont également été approuvés
- 3.14 Formation des maîtres des classes pratiques, Lucerne
- Le Grand Conseil lucernois a donné son accord au projet de formation des maîtres des classes pratiques (Reallehrer). Cette formation, qui s'adresse à des maîtres primaires, comprendra deux années de cours à plein temps et une année d'études en cours d'emploi.
  - D'entente avec ses partenaires de Suisse centrale, le canton de Lucerne ouvrira dès l'automne 1983 des cours de formation pour maîtres de classes pratiques. On prépare actuellement le texte d'un accord entre ces cantons, les gouvernements des cantons partenaires ayant approuvé le principe de la participation au financement de cette formation.

### 3.2 Recommandations et accords

L'IEDK a discuté et en partie adopté les recommandations suivantes :

- Accord relatif à l'accès d'étudiants provenant des cantons de Suisse centrale à l'Académie de musique scolaire à Lucerne.
- Concept pour l'organisation de cours d'intégration et d'orientation professionnelles à l'intention des réfugiés du Sud-Est asiatique. Les cantons ont approuvé ce concept et trois cours ont débuté en mai 1982 : un cours à plein temps (20 participants) et deux cours à temps partiel (respectivement 23 et 22 participants).
- Un accord concernant les contributions des cantons à l'Ecole d'administration de Lucerne est actuellement à l'étude.

### 3.3 Objets à l'ordre du jour de la CDIP/CH

L'IEDK a examiné les objets suivants à l'ordre du jour de la Conférence suisse :

- Cours radiophoniques de français
- Mêmes chances pour filles et garçons dans l'enseignement
- Budget de la CDIP suisse 1983 et Plan de travail et de financement à moyen terme
- Enseignement de la deuxième langue nationale à l'école primair

### 4 Divers

Les chefs de départements se sont rendus en voyage d'études en Bavière du 6 au 8 mai 1982. Le but de ce voyage était de s'informer du fonctionnement de l'école différenciée et de l'école globale, des programmes de l'école primaire, de l'enseignement spécialisé, de l'intégration des enfants de travailleurs migrant. Les chefs de départements ont été reçus par le professeur Hans Mayer, ministre bavarois de l'éducation et de la culture.

Altdorf  
21.7.1982

Robert Fäh  
Secrétaire de l'IEDK

VERZEICHNIS DER VERÖFFENTLICHUNGEN  
LISTE DES PUBLICATIONS

EDK-Informationsbulletins. - Bulletins d'information CDIP. Genève, EDK/CDIP, 1982.

- 28 L'évolution des effectifs scolaires en Suisse, 1980-1990. - Die Entwicklung der Schülerbestände in der Schweiz, 1980-1990. - 252 p.
- 29 Die Einführung der Informatik an den Mittelschulen. Zwischenbericht. - L'introduction de l'informatique dans l'enseignement secondaire. Rapport intermédiaire. - 28 S.
- 30 Schriftliche Sprachschulung im Deutschunterricht der Mittelschule. - 72 S.
- 31 Evaluation de la consultation sur le rapport "La réduction des types et des disciplines de maturité". - Auswertung der Vernehmung zum Bericht "Die Reduktion der Maturitätstypen und Maturitätsfächer". - 83 p.
- 32 Praxis der Fachdidaktik in der schweizerischen Lehrerbildung. - Les didactiques spéciales dans la formation des enseignants. - 148 S.
- 33 Réévaluation de la planification de l'éducation dans un pays fédéraliste: La Suisse. Contributions à un projet de l'OCDE. Six études de cas. - 208 p.
- 34a Ausländerkinder in unseren Schulen - nach wie vor ein Problem? - 88 S.
- 34b Les enfants migrants dans nos écoles: y a-t-il encore des problèmes? - 84 p.

MATH-BULLETIN-CH. Nos 1 - 6/1982. Genève, EDK/CDIP.

EDK/Pädagogische Kommission. Projekt SIPRI: Dritter Zwischenbericht. - CDIP/Commission pédagogique. Projet SIPRI: Deuxième rapport intermédiaire. Genève, EDK/CDIP, 1982.

SIPRI-Informationen. - Informations SIPRI. Nos 5-7/1981-1982.

SIPRI. Kontaktschulen. - SIPRI. Les écoles de contact. 1981.

Schriftenreihe der EDK. - Publications de la CDIP. Bern, P. Haupt.

- 6: Bugniet, François. L'étude indépendante sous contrat. Expérience de travail autonome avant la maturité au Collège Voltaire de Genève. - Selbständiges Lernen. Schulversuch am Collège Voltaire in Genf. 1982. - 315 p.

Mitteilungen der Schweizerischen Dokumentationsstelle für Schul- und Bildungsfragen und der Schweizerischen Koordinationsstelle für Bildungsforschung. - Bulletin du Centre suisse de documentation en matière d'enseignement et d'éducation et du Centre suisse de coordination pour la recherche en matière d'éducation. Nos 79 - 81/82. Genève, CESDOC.



EDK - Budgets und Finanzplan (ohne Aufwendungen Dritter)  
 Budgets et plan financier CDIP (sans la participation de tiers)

	Rechng./Comptes 81	Budget 1982	Budget 1983	Plan 1984
2.1 Vorstand und Sekretariat EDK/ <u>Comité et secrétariat CDIP</u>	363 705.50	410 000.-	1 335 000.-	1 300 000.-
2.3 Kommissionen/ <u>Commissions</u>	843 399.10	785 000.-	677 000.-	852 000.-
DSK / CSG	14 385.40	10 000.-	12 000.-	12 000.-
MSK / CES	46 459.50	40 000.-	50 000.-	60 000.-
PK / CP	595 064.75	525 000.-	460 000.-	560 000.-
SKAUM / COSMA	175 000.-	200 000.-	150 000.-	200 000.-
Ad hoc	12 489.45	10 000.-	-.-	15 000.-
Stipendien	-.-	-.-	5 000.-	5 000.-
2.4 Institutionen/ <u>Institutions</u>	1 278 170.53	1 318 000.-	905 000.-	812 000.-
CESDOC Genève	848 264.63	700 000.-	310 000.-	192 000.-
Bildungsforschung/Rech.ed. Aarau	203 905.90	190 000.-	190 000.-	200 000.-
WBZ / CPS Luzern	190 000.-	428 000.-	405 000.-	420 000.-
2.5 Beiträge/ <u>Contributions</u>	174 000.-	170 000.-	20 000.-	130 000.-
SZH/Secrét.péd.curative	80 000.-	80 000.-		105 000.-
SVEB/FSEA	60 000.-	60 000.-	-.-	-.-
SAJV/CSAJ	10 000.-	10 000.-	-.-	-.-
Schweizer Jugend forscht/ La science appelle les jeunes	20 000.-	20 000.-	20 000.-	25 000.-
Einzelne/Divers	4 000.-	-.-	-.-	-.-
2.6 Ausgleichsreserven/Réserves			55 000.-	106 000.-
TOTAL	2 659 275.13 <sup>1)</sup>	2 683 000.- <sup>2)</sup>	2 992 000.- <sup>3)</sup>	3 200 000.- <sup>4)</sup>

1) 1981: Reserveentnahmen Fr. 152 011.25  
 (Genf, Aarau, Luzern)  
 Kreditüberschreitung 58 726.63  
 (Sekretariat)  
 Total 210 737.88  
 Budget ursprüngl. 2 445 000.-

2) 1982:  
 Reserveentnahmen (Genf, Luzern)  
 Kreditüberschreitung ev. nötig,  
 Total Fr. 183 000.-  
 Budget ursprüngl. Fr. 2 500 000.-

3) 1983:  
 Inkl. Einrichtung  
 Sekretariat Bern  
 v. Fr. 150 000.-  
 Beitrag SVEB sisiert  
 Beitrag SZH sisiert

4) 1984 und ff.  
 inkl. 4 %  
 Teuerung

## MEMES CHANCES DE FORMATION POUR JEUNES FILLES ET GARÇONS

Recommandations adoptées par l'Assemblée plénière

le 30 octobre 1981

### *Préambule*

*Tenant compte des "Principes relatifs à la formation des jeunes filles" et en se basant sur le rapport établi par la commission ad hoc de la CDIP "Education des jeunes filles et égalité des chances" du 12 janvier 1981,*

*la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique, lors de son assemblée annuelle tenue à Lucerne les 29 et 30 octobre 1981, a approuvé les principes et recommandations suivants:*

- 1 Durant la scolarité obligatoire les mêmes possibilités de formation doivent être offertes aux jeunes filles et aux garçons.
- 2 Cette formation doit favoriser autant les jeunes filles que les garçons en ce qui concerne l'accès à une formation professionnelle ou à une formation générale post-obligatoire.
- 3 Les jeunes filles et les garçons reçoivent un enseignement identique (mêmes plans d'études et mêmes horaires) dans les disciplines de promotion.
- 4 Les horaires des jeunes filles et des garçons doivent comporter le même nombre d'heures de cours. Ils doivent être conçus de telle sorte que jeunes filles et garçons puissent suivre sans obstacle aussi bien les disciplines obligatoires que toutes les disciplines à option ou à choix qui leur sont offertes.
- 5 La scolarité obligatoire doit assurer une éducation complète qui comprenne également une formation dans le domaine pratique (notamment travaux à l'aiguille, activités créatrices, économie domestique), aussi bien pour les jeunes filles que pour les garçons.
- 6 Durant la scolarité obligatoire, l'introduction ou la généralisation de la mixité doit être favorisée à tous les degrés.

- 7 On veillera à ne pas attribuer aux deux sexes des rôles sociaux stéréotypés dans l'établissement des plans d'études et horaires, dans l'élaboration des moyens d'enseignement (notamment des manuels scolaires), dans la formation et le perfectionnement des enseignants comme dans la coopération entre l'école et les parents.
- 8 Dans tous les domaines de la formation et du perfectionnement des enseignants, il faut veiller à offrir les mêmes possibilités aux jeunes filles et aux garçons. Toutes les voies de formation pour enseignants doivent être ouvertes aux deux sexes.
- 9 Le nombre moins élevé des jeunes filles dans la formation professionnelle doit inciter les parents, les enseignants et les conseillers d'orientation professionnelle et scolaire à une étroite collaboration. Cette collaboration doit s'étendre également à la période post-obligatoire (notamment à la période intermédiaire entre la fin de la scolarité obligatoire et le début de certaines formations professionnelles). L'ensemble de l'orientation professionnelle (classes pratiques, 10ème année scolaire, orientation professionnelle extra-scolaire, apprentissage à l'essai) doit offrir les mêmes services aux jeunes filles et aux garçons et ne tenir compte que des critères professionnels.

## RECOMMANDATIONS RELATIVES À L'ACCÈS AUX UNIVERSITÉS DES DÉTENTEURS D'UN BREVET DE MAÎTRE PRIMAIRE

---

La Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique et la Conférence suisse des recteurs d'universités recommandent conjointement aux cantons universitaires ainsi qu'aux universités d'autoriser, en fonction des principes suivants, l'accès à l'université des détenteurs d'un brevet de maître primaire.

### 1 Accès sans examen aux universités cantonales

Les détenteurs d'un brevet d'enseignement primaire, obtenu dans une école normale reconnue par un canton universitaire, ont accès aux universités cantonales sans examen, exception faite des facultés de médecine et sous réserve des examens complémentaires prévus par les facultés.

La reconnaissance des institutions de formation des maîtres peut être obtenue aux conditions suivantes:

#### 1.1 Durée de la formation

Il doit s'écouler un minimum de 14 années d'études entre le début de la scolarité obligatoire et l'obtention du brevet d'enseignement.

#### 1.2 Programme de formation

Les objectifs de formation, matières et horaires fixés dans le "Programme-cadre 79" (Programme-cadre de la Conférence suisse des directeurs d'institutions pour la formation des maîtres, CSDIF, concernant la formation générale et professionnelle dispensée dans les écoles normales) doivent obligatoirement être pris en compte de la 10<sup>e</sup> à la 14<sup>e</sup> année scolaire.

#### 1.3 Niveau d'enseignement

Le niveau de l'enseignement correspond aux exigences de l'ORM.

1.4 Examens finals

L'organisation des examens finals, en ce qui concerne leur étendue (nombre de disciplines d'examen), leur forme (écrits et/ou oraux) ainsi que leur niveau (prise en compte des notes préalables, notes comptées double pour les disciplines principales, moyenne exigée, etc.) répond aux conditions de l'ORM.

1.5 Surveillance

La Commission de maturité du canton universitaire compétent a pour tâche d'évaluer l'enseignement et les examens finals.

1.6 Reconnaissance

Les demandes de reconnaissance des institutions de formation des maîtres doivent être adressées à un canton universitaire.

- Les établissements de formation des maîtres d'un canton universitaire adresseront leur demande de reconnaissance au département de l'instruction publique de leur canton.
- Les établissements de formation des maîtres d'un canton non universitaire adresseront leur demande de reconnaissance à un canton universitaire voisin.

Le canton universitaire compétent en matière de reconnaissance confie à sa Commission de maturité la tâche d'effectuer les surveillances et contrôles susmentionnés. La Commission de maturité envoie son rapport à l'université (Commission universitaire, Conseil universitaire) qui décide si la demande de reconnaissance peut être proposée au canton universitaire concerné.

1.7 Recours

Un recours peut être intenté contre les décisions de l'université; il doit alors être adressé au département de l'instruction publique du canton universitaire concerné.

1.8 Validité générale de la reconnaissance

La reconnaissance prononcée par le canton universitaire compétent doit également être valable pour les universités des autres cantons.

2 Accès aux universités cantonales avec examen

- 2.1 Les détenteurs d'un brevet d'enseignement primaire obtenu après qu'ils ont suivi une voie de formation qui ne remplit pas les conditions fixées sous chiffre 1 sont autorisés à s'immatriculer s'ils ont passé avec succès un examen dans quatre disciplines
- 2e langue nationale
  - 2e langue étrangère
  - mathématiques
  - physique ou chimie ou biologie.
- 2.2 Les examens sont organisés par l'université cantonale à laquelle les candidats se sont inscrits.
- 2.3 Les exigences des disciplines d'examens correspondent à celles de la maturité type B. L'examen est considéré comme réussi lorsque le candidat a obtenu un total de 16 points (une note par discipline), aucune note ne devant être inférieure à 3.
- 2.4 L'examen passé avec succès est reconnu par toutes les universités cantonales.
- 2.5 L'examen peut être répété une fois.
- 2.6 La liste des candidats qui ont échoué à l'examen est transmise à l'Office central universitaire suisse qui, de son côté, informe l'université pour éviter qu'un candidat ne se présente plus de deux fois à l'examen.

3 Accès sans examen à une formation universitaire spéciale

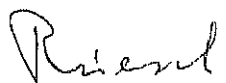
Les détenteurs d'un brevet d'enseignement primaire ont accès sans examen complémentaire à une université cantonale pour y suivre des études qui leur procurent des qualifications professionnelles ne menant pas à un grade académique. Ces facilités sont accordées sous réserve des conditions d'admission propres à chaque université.

4 Dispositions générales

Ces recommandations remplacent celles de la Conférence suisse des recteurs d'universités du 25 mai 1973 ainsi que celles de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique du 20 octobre 1977.

Pour la Conférence suisse  
des directeurs cantonaux de  
l'instruction publique

Le président:



E. Rüesch

Pour la Conférence suisse  
des recteurs d'universités

Le président:



H. Siegwart

Saint-Gall, le 20 septembre 1982

## ANHANG / ANNEXE

### A. ORGANE / ORGANES

#### 1. Schweizerische Konferenz der kantonalen Erziehungsdirektoren (EDK) / Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)

Zürich	Regierungsrat Dr. Alfred Gilgen, Zürich
Bern	Regierungsrat Henri-Louis Favre, Bern
Luzern	Regierungsrat Dr. Walter Gut, Luzern
Uri	Regierungsrat Hans Danioth, Altdorf
Schwyz	Regierungsrat Karl Bolting, Rickenbach
Obwalden	Regierungsrat Alfred von Ah, Giswil
Nidwalden	Regierungsrat Meinrad Amstutz, Stans
Glarus	Regierungsrat Fritz Weber, Glarus
Zug	Regierungsrat Dr. Anton Scherer, Zug
Fribourg	Conseiller d'Etat Marius Cottier, Fribourg
Solothurn	Regierungsrat Fritz Schneider, Solothurn
Basel-Stadt	Regierungsrat Arnold Schneider, Basel
Basel-Landschaft	Regierungsrat Paul Jenni, Liestal
Schaffhausen	Regierungsrat Bernhard Stamm, Schaffhausen
Appenzell A. Rh.	Regierungsrat Hans Höhener, Herisau
Appenzell I. Rh.	Regierungsrat Dr. Johann-Baptist Fritsche, Appenzell
St. Gallen	Regierungsrat Ernst Rüesch, St. Gallen
Graubünden	Regierungsrat Otto Largiadèr, Chur
Aargau	Regierungsrat Dr. Arthur Schmid, Aarau
Thurgau	Regierungsrat Dr. Arthur Haffter, Frauenfeld
Ticino	Consiglieri di Stato Carlo Speziali, Bellinzona
Vaud	Conseiller d'Etat Raymond Junod, Lausanne
Valais	Conseiller d'Etat Bernard Comby, Sion
Neuchâtel	Conseiller d'Etat Jean Cavadini, Neuchâtel
Genève	Conseiller d'Etat André Chavanne, Genève
Jura	Ministre Roger Jardin, Delémont

#### 2. Vorstand / Comité

Präsident / <i>Président</i>	Regierungsrat Ernst Rüesch, St. Gallen
1. Vizepräsident / <i>1er vice-président</i>	Conseiller d'Etat Raymond Junod, Lausanne
2. Vizepräsident / <i>2e vice-président</i>	Regierungsrat Dr. Walter Gut, Luzern
Mitglieder / <i>Membres</i>	Regierungsrat Dr. Alfred Gilgen, Zürich Regierungsrat Arnold Schneider, Basel Regierungsrat Paul Jenni, Liestal Regierungsrat Dr. Anton Scherer, Zug Conseiller d'Etat Bernard Comby, Sion
Generalsekretär / <i>Secrétaire général</i>	Prof. Dr. Eugen Egger, Genève



3. Sekretariat EDK / Secrétariat CDIP  
Palais Wilson, 1211 Genève 14 Tel. 022 / 32 31 46

4. Geschäftsprüfungsstelle / Vérificateurs des comptes  
Finanzdirektion des Kantons Zürich, Zürich

B. INSTITUTIONEN / INSTITUTIONS

1. Schweizerische Dokumentationsstelle für Schul- und Bildungsfragen /  
Centre suisse de documentation en matière d'enseignement et d'éducation  
Palais Wilson, 1211 Genève 14

Direktor / Directeur: Eugen Egger  
Vizedirektor / Directeur adjoint: Emile Blanc

2. Schweizerische Koordinationsstelle für Bildungsforschung /  
Centre suisse de coordination pour la recherche en matière d'éducation  
Francke-Gut, Entfelderstrasse 61, 5000 Aarau

Direktor / Directeur: Armin Gretler

Gemeinsame Aufsichtskommission des Bundes und der Kantone /  
Commission de surveillance commune de la Confédération et des cantons:

Präsident / Président: Anton Scherer, Zug

Mitglieder / Membres: Alfred Gilgen, Zürich; André Chavanne, Genève; Anton Scherer, Zug; Arthur Schmid, Aarau; Urs Hochstrasser, BBW, Bern; Werner Lustenberger, SIBP/BIGA, Bern; 2 vakant/vacants.

Wissenschaftlicher Beirat der Schweiz. Koordinationsstelle für Bildungsforschung / Comité scientifique du Centre suisse de coordination pour la recherche en matière d'éducation:

Präsident / Président: Iwan Rickenbacher, Lehrerseminar Rickenbach SZ.

Mitglieder / Membres: Hans-Ulrich Amberg, SVEB, Zürich; Daniel Bain, cycle d'orientation, Genève; Niklaus Blattner, BIGA, Bern; Josef Bucher, ED/OW, Sarnen; Fritz Heiniger, Schweiz. Verband für Berufsberatung, Zürich; Carlo Jenzer, ED, Solothurn; Leonhard Jost, KOSLO/SLV, Küttigen; Edo Poggia, OFES, Berne; Iwan Rickenbacher, Lehrerseminar, Rickenbach/SZ; Hans Stricker, Amt für Unterrichtsforschung, Bern; Uri P. Trier, Präsident PK/EDK, Zürich; Jacques-André Tschoumy, IRDP, Neuchâtel.

3. Schweizerische Zentralstelle für die Weiterbildung der Mittelschullehrer /  
Centre suisse pour le perfectionnement des professeurs de l'enseignement  
secondaire

Guggistrasse 7, Postfach 140, 6000 Luzern 4

Direktor / Directeur: Fritz Egger

Administrative Aufsicht / Surveillance administrative: Vorstand EDK /  
Comité CDIP

Leitender Ausschuss / Comité directeur:

Präsident / Président: Anton Scherer, Zug

Vizepräsident / Vice-président: Gaston Gehrig, Marin

Mitglieder / Membres: Michel Girardin, Institut pédagogique, Porrentruy;  
Joseph Guntern, DIP, Sion; Franz Hagmann, Kantonsschule. St. Gallen;  
André Hubatka, Rektor Wirtschaftsgymnasium, Luzern; Willy Jeanneret,  
Centre de perfectionnement, Moutier; Monique Mischler, Collège Belvé-  
dère, Lausanne; Edo Poggia, BBW, Bern; (Stellvertr.: Ernst Flammer,  
BBW, Bern;) Alfred Rubeli, Kantonsschule, Solothurn; John Rufener,  
Kantonsschule Riesbach, Zürich; Hans Ulrich Voser, Rektor Literargymna-  
sium Zürichberg, Zürich; Giovanni Zamboni, Liceo cantonale, Lugano.  
(Stellvertr. VSG/rempl. SPES: Peter Lutz, Lupsingen; Karl Obrist,  
Oberwil.)

C. KOMMISSIONEN / COMMISSIONS

1. Kommission der Departementssekretäre / Commission des secrétaires généraux

Präsident / Président: Eugen Egger, Genève

Mitglieder / Membres: François Bettex, Lausanne; Joseph Guntern, Sion; Armando  
Giaccardi, Bellinzona; Walter Brandenberger, Basel; Urs Kramer, Bern;  
Moritz Arnet, Luzern; Josef Bucher, Sarnen; Gerhard Keller, Zürich; Ernst  
Grünenfelder, Glarus.

Eingeladene Regionalvertreter: Andres Basler, Aarau, NW-EDK; Werner  
Stauffacher, St. Gallen, EDK-Ost; Robert Gerbex, Lausanne, SR/TI; Robert  
Fäh, Altdorf, IEDK.

2. Pädagogische Kommission / Commission pédagogique

Präsident / Président: Uri Peter Trier, Pädagogische Abteilung ED Zürich

Mitglieder / Membres: EDK/CDIP: Eugen Egger, Genève; Jean-Pierre Meylan,  
Genève; Werner Heller, Rüti; Regionen/Régions: Andres Basler, Aarau,  
NW-EDK; Heinrich Lang, Frauenfeld, EDK-Ost; Robert Gerbex, Lausanne,  
SR/TI; Anton Strittmatter, Luzern, IEDK; Päd. Experten/Experts péd.:  
Fernand Barbay, Lausanne; François Bettex, Lausanne; Karl Brönnimann,  
Liestal; Dario Calloni, Lugano; Armand Christe, Genève; Jean Eigenmann,  
Genève; Ferdinand Guntern, Schwyz; Heinrich Niedermann, St. Gallen;  
Hans Stricker, Bern; Jacques-André Tschoumy, Neuchâtel; KOSLO: Fried-  
rich von Bidder, Zürich; Ursula Bruhin, Küssnacht a.R.; Werner Brüttsch,  
Büttenhardt; Peter Gentina, Reussbühl; Graziella Guenat-Brambilla,  
Renens; Lucienne Maspéro, Vézenaz; Karl Schaub, Zürich; Werner Schen-  
ker, Schlieren; André Schwab, Orvin; BBW/OFES: Edo Poggia, Bern;  
(Stellvertr.: Ernst Flammer, Bern;) BIGA/OFIAMT: Werner Lustenberger,  
Bern; (Stellvertr.: Peter Füglistner, Bern;) MSK/CES: Heinz Wyss, Biel;  
Koord.stelle Bildungsforschung/Centre coord. rech. éd.: Armin Gretler,  
Aarau.

3. Kommission für Mittelschulfragen / Commission de l'enseignement secondaire

Präsident / *Président*: Giovanni Zamboni, Pregassona

Vizepräsident / *Vice-président*: Urs Stephan Strässle, Brugg

Mitglieder / *Membres*: EDK/CDIP: Emile Blanc, Genève, Jean-Pierre Meylan, Genève  
Direktorenkonferenzen/Conférences suisse de directeurs: Franz Allemann, Schwyz; Stellvertr.: Hans Ulrich Voser, Zürich; Mario Hess, Biel; Rempl.: Sr. Marie-Rodolphe Zotter, Sion; Heinz Wyss, Biel; Rempl.: Louis Dietrich, Fribourg; Ramon Nyffeler, Genève; Stellvertr.: Willi Schumacher, Zug; SHK/CUS: Rolf Deppeler, Bern; Rempl.: Jean-Marc Barras, Berne; BIGA/OFIAMT: Roger L'Eplattenier, Berne; Stellvertr.: Heinrich Thommen, Bern; BBW/OPES: Edo Poggia, Berne, Stellvertr.: Ernst Flammer, Bern; PK/CP: Peter Gentinetta, Reussbühl; KOSLO: VSG/SSPES: Beat Opplinger, Baden; Stellvertr.: Peter Lutz, Lupsingen; SSK: Hans Ulrich Wachter, Wallisellen, Stellvertr.: Rudolf Z'Graggen, Niederhasli; Andreas Gerber, Bolligen; Stellvertr.: Hans Grütter, Meinisberg; CARESP: Jutta Zender, Genève; Rempl.: Charles Borel, Bex; WBZ/CPS: Fritz Egger, Luzern; Regionen/Régions: Denis Gigon, Berne; Philippe Dubois, Genève (Suisse romande); Urs Stephan Strässle, Brugg (NW-EDK); Ulrich H. Jenny, Luzern (IEDK); Stephan Disch, Chur; Stellvertr.: Peter Bommeli, St. Gallen (EDK-Ost).

4. Schweiz. Kommission für audio-visuelle Unterrichtsmittel und Medienpädagogik (SKAUM) / Commission suisse pour les moyens audio-visuels d'enseignement et l'éducation aux mass media (COSMA)

Präsident / *Président*: René Jeanneret, Neuchâtel

Vizepräsident / *Vice-président*: Christian Doelker, Zürich

Mitglieder Plenarversammlung / Membres assemblée plénière: Regionen/Régions: Christian Doelker, Zürich, EDK-Ost; Peter Kormann, Bern, NW-EDK; Robert Keiser, St. Niklausen, IEDK; Robert Gerbex, Lausanne, SR/TI; Bund/Confédération: Alex Baenninger, EDI, Bern; SRG/SSR: Frank R. Tappolet, Berne; KOSLO/CASE: Yolande Rial, Meyrin; Josef Binzegger, Baar; Walter Soder, Chêne-Bougeries; Heinrich Weiss, Zürich; Präsidenten der Unterausschüsse/Présidents des sous-commissions: Kurt Berchtold, Buchegg; Maurice Wenger, Genève; Paul Hasler, St. Gallen; Jean Martenet, Neuchâtel; Georg Herms, Zürich; Koordination/Coordination: Fritz Egger, WBZ, Luzern; Jean-Pierre Dubied, Cinéma scolaire suisse, Berne; PK/CP: Andres Basler, Aarau; Sekretär/Secrétaire: Jacqueline Martel, Genève.

Mitglieder Sektion Deutschschweiz, Produktion: Kurt Berchtold, Buchegg (Präsident); Heinrich Inhelder, Zürich; Brigitte Kälin, Seewen; Peter Kormann, Bern; Paul Meier, Basel; Walter Scheuble, Winterthur; Hans Ulmer, Uetikon. Koordination: Walter Zwahlen, Bern. - Kurse: Präsident: Paul Hasler, St. Gallen; Josef Binzegger, Baar; Hans Rainer Comiotto, Ennenda; Ferdinand Guntern, Schwyz; Ernst Ramseier, Pratteln; Hans Thalmann, Aarau; Walter Weibel, Hitzkirch. Koordination: Fritz Egger, Luzern.

Membres Section romande et du Tessin, Production: Maurice Wenger, Genève (Präsident); Gerald Berger, Fribourg; Maurice Cupelin, Genève; Jean-Pierre Golay, Lausanne; Jean-Blaise Ooppel, Neuchâtel; Yolande Rial, Meyrin; Laurent Worpe, Bienne. Coordination: Walter Zwahlen, Berne. - Cours et manifestations: Jean Martenet, Neuchâtel (Präsident); Maurice Bettex, Neuchâtel; Daniel Bongard, Fribourg; Michel Deppierraz, Lausanne; Louis-Philippe Donzé, Montignez; Serge Rappaz, Sion; Luigi Reclari, Lugano. Coordination: Fritz Egger, Lucerne.

Mitglieder Ausschuss Distribution/Membres sous-commission distribution: Georg Herms, Zürich (Präsident); Anne-Lise Baumann, Genève; Jean-Pierre Dubied, Berne; Hans Hammel, Basel; Gerhard Honegger, Zürich; Hansruedi Obi, Zürich; Ernst Scherrer, St. Gallen; Josef Eberle, Vaduz FL. Koordination: Walter Zwahlen, Bern.

5. Kommission für Stipendienpolitik /  
Commission pour la politique des bourses d'études

Präsident / Président: Hans Danioth, Altdorf

Mitglieder / Membres: Hans Höhener, Herisau; Eugen Egger, Genève; Franz Ehrler, Eidg. Stipendienkommission für ausländische Studierende, Zürich; Jean Favarger, Genève; Ernst Flammer, BBW, Bern; Jean Liniger, OFES, Berne; Rudolf Natsch, BIGA, Bern; Paul Rauber, Bern; Daniel Ruedin, Neuchâtel; Peter Wiedmer, Liestal; Ingrid Zwimpfer, Zentralstelle für Ausbildungsförderung, Aarau.

6. Atlas-Delegation / Délégation Atlas

Präsident / Président: André Chavanne, Genève

Mitglieder / Membres: Alfred Gilgen, Zürich; Henri-Louis Favre, Berne; Walter Gut, Luzern; Carlo Speziali, Bellinzona.

Sekretär/Secrétaire: August von Rüthi, Zürich.

D. DELEGATIONEN / DELEGATIONS

1. Internationale Erziehungskonferenz / Conférence internationale de l'éducation:

Delegationschef / Chef de délégation: André Chavanne, Genève

Berichterstatter / Rapporteur: Emile Blanc, Genève.

2. OCDE, Comité de l'éducation:

Emile Blanc, Genève.

3. Conseil de l'Europe, Comité des Hauts Fonctionnaires de l'éducation:

Eugen Egger, Genève.

4. Conseil de l'Europe, Conseil de la coopération culturelle (CDCC):

Emile Blanc, Genève.

5. Nationale Schweizerische Unesco-Kommission / Commission nationale suisse pour l'Unesco:

Emile Blanc, Genève.

6. Stiftungsrat des Schweiz. Nationalfonds zur Förderung der wissenschaftlichen Forschung / Conseil de fondation du Fonds national suisse de la recherche scientifique:

André Chavanne, Genève; Suppléant: Henri-Louis Favre, Berne

Ernst Rüesch, St. Gallen; Suppléant: Albertine Truttman, Zürich

Arnold Schneider, Basel; Suppléant: Jean-Claude Gauthier, Fribourg

7. Koordinationskonferenz für Fragen der Wissenschaftspolitik / Conférence pour la coordination de la politique de l'éducation:

Ernst Rüesch, St. Gallen; Eugen Egger, Genève.

8. Schweizerische Hochschulkonferenz (Nicht Hochschulkantone) / *Conférence universitaire suisse (cantons non universitaires)*:  
Ausschuss: Walter Gut, Luzern.  
Plenum: Arthur Schmid, Aarau; Walter Gut, Luzern.  
Der Konferenzsekretär ist Mitglied mit beratender Stimme in Ausschuss und Plenum.
9. Schweizerischer Wissenschaftsrat / *Conseil suisse de la science*:  
Marius Cottier, Fribourg; Arnold Schneider, Basel;  
(1 vakant/vacant).
10. Eidgenössische Maturitätskommission / *Commission fédérale de maturité*  
Eugen Egger, Genève.
11. Eidgenössische Kommission für Schulstatistik / *Commission fédérale de statistique scolaire*:  
Eugen Egger, Genève (Präsident/Président); Jacques Prod'hom, Genève;  
Ulrich H. Jenny, Luzern, IEDK; Willi Keller, St. Gallen, EDK-Ost;  
August Lienin, Liestal, NW-EDK; Marc Humbert, Délégué à la statistique scolaire, Neuchâtel, SR/TI.
12. Eidgenössische Konsultativkommission für das Ausländerproblem / *Commission fédérale consultative pour le problème des étrangers*:  
Eugen Egger, Genève.
13. Ad hoc-Kommission für Schulfragen von Ausländerkindern / *Commission ad hoc pour les questions scolaires des enfants migrants*:  
Micheline Rey, Genève; Gerhard Keller, Zürich; Hans Stricker, Bern;  
Walter Kurmann, Ebikon LU.
14. Kommission für Fragen der Schweizerschulen im Ausland / *Commission pour les questions des écoles suisses à l'étranger*:  
Walter Brandenberger, Basel.
15. Eidgenössische Stipendienkommission für ausländische Studierende / *Commission fédérale des bourses pour étudiants étrangers*:  
Paul Rauber, Bern.
16. Kommission Jugendliche und Arbeitsmarkt / *Commission Jeunesse et marché du travail*:  
Eugen Egger, Genève; Urs Stampfli, Zürich.
17. Stiftungsrat des Schweizerischen Instituts von Rom / *Conseil de fondation de l'Institut suisse de Rome*:  
Arnold Schneider, Basel.
18. Geschäftsleitender Ausschuss der Schweizerischen Vereinigung für Erwachsenenbildung / *Comité directeur de la Fédération suisse pour l'éducation des adultes*:  
Wulf Schmid, Liestal.

19. Pestalozzi-Stiftung / *Fondation Pestalozzi*:  
Meinrad Amstutz, Stans.
20. Eidgenössische Filmkommission / *Commission fédérale du cinéma*:  
Robert Gerbex, Lausanne.
21. Nationale Kommission für Schulfunk der SRG / *Commission nationale radio-scolaire de la SSR*:  
Hermann Pellegrini, St-Maurice.
22. Nationale Kommission für Schulfernsehen der SRG / *Commission nationale télé-scolaire de la SSR*:  
Christian Doelker, Zürich; Stellvertr.: Eugen Egger, Genève.
23. Kommission für das schweizerische Schulwandbilderwerk / *Commission "Tableaux scolaires suisses"*:  
Robert Stadelmann, Interkantonale Lehrmittelzentrale (IKLZ), Luzern.
24. Beratende Kommission der Dokumentationsstelle zur Bekämpfung jugend- und volksschädigender Druckerzeugnisse / *Commission consultative de l'Office de documentation pour la lutte contre les publications nuisibles à la jeunesse et à la population*:  
Arnold Schneider, Basel.
25. Eidgenössische Turn- und Sportkommission / *Commission fédérale de gymnastique et de sport*:  
Bernhard Stamm, Schaffhausen.
26. Kommission für die pädagogischen Rekrutenprüfungen / *Commission des examens pédagogiques des recrues*:  
Fritz Weber, Glarus.
27. Stiftungsrat der Schweizerischen Stiftung für Gesundheitserziehung / *Conseil de fondation de la Fondation suisse pour l'éducation de la santé publique*:  
Bernhard Stamm, Schaffhausen.
28. Stiftung Schweizer Jugend forscht / *Fondation La science appelle les jeunes*:  
Hans Höhener, Herisau.
29. Stiftung für die Schweizer Jugend (General Henri Guisan) / *Fondation pour la jeunesse suisse (Général Henri Guisan)*:  
Walter Brandenberger, Basel.
30. Stiftungsrat zur Erhaltung der Hohlen Gasse bei Küssnacht / *Conseil de fondation pour la protection du "Chemin creux" près de Küssnacht*:  
Meinrad Amstutz, Stans.

31. Stiftungsrat zur Erhaltung des Schlachtfeldes von Morgarten / *Conseil de fondation pour la protection du champ de bataille de Morgarten*:  
Meinrad Amstutz, Stans.
32. Koordinationskommission für die Präsenz der Schweiz im Ausland / *Commission de coordination pour la présence de la Suisse à l'étranger*:  
Eugen Egger, Genève; Emile Blanc, Genève.
33. Vereinigung Schweizerische Zentralstelle für Heilpädagogik / *Association pour le Secrétariat suisse de pédagogie curative*:  
Albrecht Bitterlin, Bern; Hans Müggler, Frauenfeld; Paul Zemp, Luzern;  
Jean Sommer, Delémont; Eugen Egger, Genève.
34. Konferenz der kantonalen Verantwortlichen im Bereich Sprachgebrechen / *Conférence des responsables cantonaux dans le domaine "Troubles du langage"*:  
Paul Bosshard, Frauenfeld, Präsident.
35. Schweizerische Kommission für Probleme der geistigen Behinderung / *Commission suisse d'étude pour les problèmes des handicapés mentaux*:  
Armin Gugelmann, Solothurn.
36. Schweizerisches Komitee für Kulturgüterschutz / *Comité suisse pour la protection des biens culturels*:  
Robert Anken, Lausanne; Fritz Glauser, Luzern; Bernhard Anderes, Rapperswil SG.

TAGUNGSRORTE DER KONFERENZ / SÉANCES DE LA CONFÉRENCE

<u>Jahr / Année</u>	<u>Vorort</u>	<u>Sitzungsort / Séance à</u>
1897/1898	Zürich	Luzern und Zürich
1899/1900	St. Gallen	St. Gallen und Baden
1901	Genève	Genève
1902	Bern	Bern
1903	Luzern	Luzern
1904	Aargau	Aarau
1905	Solothurn	Solothurn
1906	Appenzell A. Rh.	Heiden
1907	Vaud	Lausanne
1908	Obwalden	Sarnen
1909	Schaffhausen	Schaffhausen
1910	Fribourg	Fribourg
1911	Basel-Land	Liestal
1912	Glarus	Glarus
1913	Neuchâtel	Neuchâtel
1914	Thurgau	Frauenfeld
1915	Graubünden	Chur
1916	Valais	Sion
1917	Basel-Stadt	Basel
1918	keine Tagung / <i>pas de séance</i>	
1919	Ticino	Lugano
1920	Zug	Zug
1921	Nidwalden	Stans
1922	Vaud	Lausanne
1923	Zürich	Zürich
1924	(Uri)	Olten
1925	Solothurn	Solothurn
1926	Genève	Genève
1927	Appenzell A. Rh.	Herisau
1928	Schwyz	Schwyz
1929	Neuchâtel	Neuchâtel
1930	Aargau	Aarau
1931	Luzern	Basel und Luzern
1932	St. Gallen	St. Gallen
1933	Fribourg	Fribourg
1934	Schaffhausen	Schaffhausen
1935	Bern	Thun
1936	Basel-Land	Liestal
1937	Glarus	Glarus
1938	Thurgau	Frauenfeld
	a.o. Sitzungen / <i>séances extraordinaires</i>	Bern und Zürich



1939	Valais	Sion
1940	Graubünden	Chur
1941	Obwalden	Sarnen
1942	Ticino	Bellinzona
1943	Zug	Zug
	a.o. Sitzung / s. <i>extraord</i> :	Olten
1944	Zug	Zug
	a.o. Sitzung / s. <i>extraord</i> :	Bern
1945	Zug	Lausanne
1946	Zug	Zürich
	a.o. Sitzung / s. <i>extraord</i> :	Luzern
1947	Solothurn	Solothurn
	a.o. Sitzung / s. <i>extraord</i> :	Basel
1948	Neuchâtel	Neuchâtel
	a.o. Sitzung / s. <i>extraord</i> :	Bern
1949	Nidwalden	Stans
1950	Genève	Genève
1951	Aargau	Aarau
1952	Schwyz	Schwyz
1953	Appenzell A. Rh.	Herisau
	a.o. Sitzung / s. <i>extraord</i> :	Zürich
1954	Luzern	Luzern
1955	St. Gallen	St. Pirminsberg
	a.o. Sitzung / s. <i>extraord</i> :	Neuchâtel
1956	Fribourg	Fribourg
1957	Schaffhausen	Schaffhausen
1958	Bern	Oberhofen bei Thun
1959	Basel-Land	Liestal
	a.o. Sitzung / s. <i>extraord</i> :	Luzern
1960	Basel-Stadt	Basel
1961	Glarus	Glarus
	a.o. Sitzung / s. <i>extraord</i> :	Bern
1962	Thurgau	Frauenfeld
	a.o. Sitzung / s. <i>extraord</i> :	Ouchy / Lausanne
1963	Valais	Sion
1964	Solothurn	Solothurn
	a.o. Sitzung / s. <i>extraord</i> :	Lausanne
1965	Zürich	Winterthur
1966	Graubünden	Chur
1967	Uri	Altdorf
	a.o. Sitzungen / s. <i>extraord</i> :	Bern (3) und Zürich (1)
1968	Neuchâtel	Neuchâtel
	a.o. Sitzungen / s. <i>extraord</i> :	Zürich und Bern

Präsidium / Présidence

1969	<u>Zug</u>	Appenzell
	a.o. Sitzung / s. <i>extraord</i> :	Bern
1970	<u>Zug</u>	Montreux
	a.o. Sitzungen / s. <i>extraord</i> :	Bern und Zürich
1971	<u>Zug</u>	Lugano
	a.o. Sitzung / s. <i>extraord</i> :	Zürich
1972	<u>Zug</u>	Aarau
	a.o. Sitzungen / s. <i>extraord</i> :	Bern (2)
1973	<u>Zug</u>	Genève
	a.o. Sitzungen / s. <i>extraord</i> :	Bern (2)
	Deutschschweizer EDK /	
	<i>Conférence alémanique</i> :	Zürich
1974	<u>Zürich</u>	Giswil
	a.o. Sitzungen / s. <i>extraord</i> :	Bern und Zürich
1975	<u>Zürich</u>	Zug
	a.o. Sitzungen / s. <i>extraord</i> :	Bern (1) u. Zürich (mit VDK)
	Deutschschweizer EDK /	
	<i>Conférence alémanique</i> :	Zürich
1976	<u>Zürich</u>	Stans
	a.o. Sitzungen / s. <i>extraord</i> :	Bern (2)
	Deutschschweizer EDK /	
	<i>Conférence alémanique</i> :	Zürich
1977	<u>Zürich</u>	Vaduz
	a.o. Sitzungen / s. <i>extraord</i> :	Zürich und Bern
	Deutschschweizer EDK /	
	<i>Conférence alémanique</i> :	Zürich
1978	<u>Zürich</u>	Fribourg
	a.o. Sitzungen / s. <i>extraord</i> :	Bern (2)
	Deutschschweizer EDK /	
	<i>Conférence alémanique</i> :	Zürich
1979	<u>Zürich</u>	Schwyz
	a.o. Sitzungen / s. <i>extraord</i> :	Bern (3)
	Deutschschweizer EDK /	
	<i>Conférence alémanique</i> :	Bern
1980	<u>Zürich</u>	Herisau
	a.o. Sitzungen / s. <i>extraord</i> :	Zürich und Bern
	Deutschschweizer EDK /	
	<i>Conférence alémanique</i> :	Zürich
1981	<u>Zürich</u>	Luzern
	a.o. Sitzungen / s. <i>extraord</i> :	Bern und Zürich
	Deutschschweizer EDK /	
	<i>Conférence alémanique</i> :	Zürich
1982	<u>St. Gallen</u>	St. Gallen
	a.o. Sitzungen / s. <i>extraord</i> :	Bern (2)
	Deutschschweizer EDK /	
	<i>Conférence alémanique</i>	Zürich